VIVRE À ANGERS

MAI 2019 / N°423

www.angers.fr

Le choix du vélo

Angers

ÉTIENNE BEGOUEN

Georges Ory maître à domicile
Il l'a fait ! Le boxeur angevin Georges "Tino" Ory a réussi à conserver son titre européen, le samedi 23 mars, dans une salle Jean-Bouin incandescente. Le licencié d'Angers Boxing Club est venu à bout de son adversaire du soir, l'Espagnol Aramis Torres, au terme d'un combat qui est allé au bout des 12 rounds de trois minutes. Déclaré vainqueur aux points à l'unanimité des juges, "Tino" confirme ainsi sa suprématie européenne des poids coq, cinq mois après avoir conquis sa première ceinture EBU. Ceinture qu'il remettra en jeu le 12 juin, à Nantes, face à un autre Espagnol, Sebastian Perez.

THIERRY BONNET

Le "nouveau" marché de Monplaisir attire de plus en plus
Déplacé ponctuellement boulevard du Doyenné, derrière la Cité des associations, en raison des travaux liés à la rénovation urbaine du quartier et à la réalisation de la ligne de tramway, le marché de Monplaisir continue à attirer chaque dimanche matin. Stationnement plus facile, allées plus vastes, meilleures conditions d'accueil et de vente pour les professionnels, propreté renforcée et esthétique améliorée…, le nouveau marché de Monplaisir a réussi son déménagement.

SOMMAIRE

04 | Focus
Pratiquer plus et mieux le vélo en ville

06 | Actu
- Journée citoyenne : les bons gestes à partager | 06
- Patinoire, appelez-la “Angers IceParc” | 07
- Hommages en images à Camille Lepage | 08
- Élections européennes, mode d’emploi | 10
- Après les promesses, les embauches | 11
- Priorité à l’économie circulaire | 13

14 | L’événement
Le centre de congrès rouvre ses portes

THIERRY BONNET

16 | Dossier
Budget 2019 : ambition et rigueur

19 | Sondage
Les Angevins très satisfaits de vivre à Angers

22 | Le point
Territoire intelligent, votre quotidien de demain

26 | Quartiers
- Extension en vue pour le Trois-Mâts | 26
- La place Ney bientôt refaite | 27
- Le quartier part en live au Chabada | 28
- Sports, jeux, vélo : place aux loisirs | 29

30 | Communes
- Trélazé : la manufacture des Allumettes renaît de ses cendres | 30
- Écuillé : les trois vies d’Augustin, paysan boulanger | 31
- Corné (Loire-Authion) : bientôt un nouveau pôle éducatif | 32

33 | À l’affiche
Foire-exposition : Angers capitale du végétal

34 | Tribunes

35 | Histoire
La première grande grève

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication - 10527-MEP. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 92 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 2e trimestre 2019. **ISSN :** 1772-8347.

ÉDITO

Une place pour chacun

THIERRY BONNET

Le vélo n’est plus seulement un loisir que l’on pratique le dimanche en famille. Il est désormais un moyen de déplacement à part entière, que beaucoup utilisent déjà quotidiennement.

Ces dernières années, l’intérêt des Angevins pour ce moyen de locomotion économe et non polluant, qui propose une alternative crédible et pertinente à la voiture, est allé grandissant.

C’est ce que soulignent les conclusions du dernier baromètre annuel de la Fédération française des usagers de la bicyclette qui, en 2018, classait Angers sur la 3e marche de son podium.

Cette enquête nationale a dégagé des points forts, nombreux, mais aussi des pistes d’amélioration qui rejoignent nos propres constatations et celles des partenaires (conseils de quartier, associations) qui nous ont aidés à bâtir le Plan Vélo voté par la majorité du conseil municipal fin mars.

Ce dispositif conforte la politique en matière de mobilités que conduit la Ville depuis 2014. Il traduit notre ambition et notre détermination à promouvoir l’usage du deux-roues tout en développant l’offre de services et en aménageant notre territoire.

Ce plan est à la hauteur des enjeux qu’il nous faut relever d’une même volonté, celle qui consiste à améliorer et à développer l’existant tout en inventant le futur.

Angers possède de solides infrastructures dédiées au vélo. En nous engageant à investir 10 millions d’euros jusqu’en 2025, soit plus 1,5 million d’euros par an, nous voulons que l’espace public soit mieux partagé entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

L’objectif, nous l’avons fixé : pousser la part modale du vélo jusqu’à 10 % en 2027, soit plus du double par rapport à 2011. Les vingt-cinq actions de notre plan nous aideront à l’atteindre.

Il y a quelques semaines, les résultats d’une enquête d’opinion réalisée à la demande de la collectivité confirment le regard très positif des Angevins sur leur cité et saluent l’action de la municipalité.

Parmi vos attentes prioritaires figure une meilleure prise en compte des conditions de circulation. Notre Plan Vélo, bientôt enrichi par des mesures à l’échelle de la Communauté urbaine, est un début de réponse concrète aux préoccupations qui sont les vôtres.

C’est aussi la preuve que nous sommes à votre écoute en permanence pour faire en sorte que notre ville soit toujours plus agréable à vivre.

Christophe Béchu
Maire d’Angers

Pratiquer plus et mieux le vélo en ville

Éduquer à l'usage du vélo, aménager la ville et développer l'offre de services, la Ville vient d'adopter un plan de 25 mesures pour inciter les Angevins à utiliser le vélo dans leurs déplacements du quotidien. 10 millions d'euros y seront consacrés d'ici à 2025.

"C'est le partage de l'espace public entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes que nous souhaitons rééquilibrer. Notre objectif est de passer la part modale du vélo dans les déplacements à 10 %, contre 4 % aujourd'hui. Car développer le vélo, c'est proposer une alternative à la voiture très peu onéreuse, bonne pour la santé, dans le cadre de la transition écologique. Si nous lançons ce plan Vélo, c'est que tout n'est pas parfait. C'est pour cela que la Ville a demandé aux dix conseils de quartier d'identifier les points noirs pour la circulation cycliste dans leur quartier respectif. Nous avons également consulté l'association Place au vélo et avons suivi les préconisations de la Fédération des usagers de la bicyclette."
Jean-Marc Verchère, adjoint à la Voirie.

Le nouveau tronçon cycliste sécurisé de la boucle verte reliant Montrejeau à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

THIERRY BONNET

LES 25 MESURES DU PLAN VÉLO

Promouvoir et éduquer à l'usage du vélo

1. Doubler le nombre d'animations "L'école à vélo", développer l'apprentissage du vélo
2. Développer les partenariats autour de l'utilisation de la piste d'éducation routière
3. Encourager les vélos-écoles pour les adultes dans les maisons de quartier
4. Créer "Un dimanche sans voiture"
5. Communiquer sur les bienfaits du vélo et les actions en faveur du vélo
6. Inciter les cyclistes à identifier leurs vélos

Aménager et partager l'espace public

7. Approuver le schéma directeur des infrastructures cyclables
8. Planifier et financer les principaux aménagements cyclables avec un plan pluriannuel d'investissement réactualisé tous les ans
9. Prendre en compte les déplacements à vélo lors des travaux sur l'espace public
10. Finaliser la mise en œuvre de la démarche "ville apaisée"
11. Sécuriser les contre-sens cyclables dans les voies en sens unique
12. Équiper 100 % des carrefours à feux de sas vélos
13. Finaliser la mise en œuvre des "cédez le passage cycliste aux feux"

Développer et accompagner l'offre de services

14. Doubler le parc d'arceaux vélos et poursuivre l'expérimentation des arceaux connectés
15. Quadrupler le nombre de box vélos
16. Développer l'intermodalité vélos/transports en commun
17. Diviser par deux le tarif des abonnements dans les parkings vélos publics en ouvrage
18. Équiper toutes les écoles publiques du 1er degré d'un parking vélos et trottinettes
19. Poursuivre le prêt gratuit de vélos via "Vélocité" et doubler la durée de prêt pour les étudiants
20. Encadrer le déploiement des vélos en libre-service "free-floating"
21. Expérimenter la location partagée de vélos-cargo
22. Proposer une carte vélo et un calculateur d'itinéraire à vélo, en lien avec le territoire intelligent

Suivre et évaluer le plan Vélo

23. Mesurer la pratique cyclable grâce au comptage des vélos
24. Travailler avec nos villes jumelles pour échanger sur les bonnes pratiques cyclables
25. Poursuivre le dialogue et la concertation avec les associations et les acteurs locaux

L'intégralité du plan Vélo est sur angers.fr

Circuler à vélo, ça s'apprend

La formation figure au premier rang des axes retenus par le plan Vélo. Maîtrise de la conduite, connaissance du code de la route, règles de sécurité…, autant d'éléments indispensables pour une bonne utilisation du vélo dans les déplacements quotidiens. Depuis 2003, c'est l'objet de "L'école à vélo" proposée dans les classes de CM1 et CM2, avec Angers Cyclisme. Jusqu'à présent, 30 classes en bénéficiaient chaque année ; le plan Vélo prévoit de doubler ce chiffre. *"Il y a six séances par classe,* détaille Aurélien Raynaud, éducateur de l'association. *Les cinq premières ont lieu dans l'école. On travaille d'abord sur la maîtrise du vélo, en intégrant progressivement les règles du code de la route. Pour la dernière séance, nous faisons une sortie en ville afin de confronter les enfants à toutes les composantes de la circulation : voies de bus, tramway…"* Les adultes peuvent quant à eux se tourner vers la vélo-école proposée également par Angers Cyclisme. Les séances ont lieu au vélodrome le vendredi matin. *"Le nombre de séances varie entre cinq et dix selon les besoins de chacun,* détaille Yannick Thibaudeau, président du club. *Des sorties ont aussi lieu hors du vélodrome, d'abord dans des espaces sécurisés comme le parc Balzac ou le lac de Maine, puis en ville au cœur de la circulation."* ■

Contact : 06 77 97 22 14.

THIERRY BONNET

Opération "L'école à vélo" sur la cour de l'école Condorcet.

THIERRY BONNET

Annette Chudeau et Jean Presselin.

"Un vrai sujet de vivre ensemble"

Membres du conseil des citoyens de quartier Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais, Annette Chudeau et Jean Presselin ont participé à l'élaboration du plan Vélo. *"Les élus nous ont saisi du projet en septembre 2017,* précise Annette Chudeau. *Le demande était déclinée en trois volets : imaginer des parcours vélo idéaux, réaliser un diagnostic de l'existant et faire des propositions concrètes en matière de sécurité, stationnement, sensibilisation…"* Pour mener ce travail, avec un retour en février 2018, le conseil a lancé un appel aux cyclistes du quartier. *"Nous avons eu la bonne surprise d'être rejoints par une dizaine d'habitants,* indique Jean Presselin. *C'était particulièrement intéressant sur un sujet comme celui-ci, où l'expérience d'usage et la confrontation des points de vue est importante. La voirie est un espace que se partagent les cyclistes, les piétons, les automobilistes et bientôt le tramway. Tous ont des attentes et des appréhensions légitimes, c'est un vrai sujet de vivre ensemble."* En mars, les membres des conseils étaient invités à une présentation du document final : *"Nous y avons retrouvé les éléments issus de nos travaux, notamment l'identification des 'points noirs',* indique Annette Chudeau. *À nous désormais d'être attentifs à l'avancée des aménagements. Ce que nous pourrons faire notamment lors de balades urbaines."* ■

EN CHIFFRES

10 %

L'ambition de la part modale du vélo dans les déplacements en 2027.

5 200

arceaux de stationnement prévus par le plan Vélo (2 600 aujourd'hui, +30 % depuis 2014), et 200 box individuels sécurisés (50 aujourd'hui).

215

Aujourd'hui, le nombre de kilomètres d'infrastructures cyclables à Angers (40 km en 1999) : bandes et pistes cyclables, voies vertes, contre-sens, "chaucidou"…

10

millions d'euros consacrés au plan Vélo, entre 2019 et 2025.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour circuler sur l'espace public, un vélo doit obligatoirement présenter les équipements suivants : deux freins (avant et arrière), un feu avant jaune ou blanc, un feu arrière rouge, un avertisseur sonore, des catadioptres (rouge à l'arrière, blanc à l'avant, orange sur les roues et les pédales). Le port d'un gilet rétroréfléchissant est obligatoire hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans (conducteur ou passager). Il est optionnel au-delà de cet âge.

CORALIE PILARD / ARCHIVES

L'opération de désherbage dans les douves du château est reconduite cette année.

Journée citoyenne : les bons gestes à partager

Les Angevins sont invités à se mobiliser autour des 80 actions proposées dans toute la ville, à l'occasion de la 5e Journée citoyenne, le dimanche 19 mai. Objectif : donner du temps pour sa ville et les autres, notamment autour de gestes éco-citoyens.

Des super-héros dans les rues d'Angers le dimanche 19 mai ? Eh oui, ils arrivent et ils sont attendus en nombre pour participer à la CleanWalk organisée par les étudiants de la nouvelle école d'ingénieurs Istom. Mais qui sont-ils ? Les Angevins évidemment ! C'est une des actions de la Journée citoyenne : inviter les habitants à revêtir leurs habits de super-héros pour associer marche et ramassage des déchets. Ce nouveau challenge fait partie des huit défis organisés sur la journée et des 80 actions proposées par les Angevins lors d'un appel à idées. Au programme également, la course aux rêves organisée par l'Eseo au profit de l'association pour les enfants malades Rêves, un ramassage des encombrants avec la Régie de quartiers, une chasse aux mégots à travers l'initiative Keep Angers Clean 2.0, un rallye tri et photo, et deux parcours originaux. Le premier pour identifier des itinéraires piéton accessibles aux personnes à mobilité réduite via l'application mobile Street-Co. Le second pour tester, au fil des sites touristiques et patrimoniaux de la ville, les tabourets urbains présentés l'an passé, lors de la Journée citoyenne par les Compagnons du devoir. Autre nouveauté de cette édition : la création de cinq villages citoyens dans les quartiers, notamment esplanade du Quai, le point central de l'événement. C'est d'ailleurs ici que seront rassemblés l'ensemble des déchets collectés lors d'un temps de clôture. Objectif : valoriser l'engagement des Angevins et sensibiliser. Bien évidemment, les actions de proximité demeurent : travaux dans les cours d'école, désherbage, plantation, échange de savoirs… ■

Toutes les actions sont à retrouver sur la plateforme ecrivons.angers.fr où il est conseillé de s'inscrire.

EN BREF

BUDGET PARTICIPATIF
Attention, derniers jours. Les Angevins souhaitant proposer un projet d'investissement dans le cadre du budget participatif (espaces verts, voirie, déplacements, culture, sports, loisirs, numérique, solidarité, santé, propreté…) ont jusqu'au 30 avril pour le déposer sur la plateforme ecrivons.angers.fr

MARDIS DE LA SANTÉ
Conférence gratuite d'information médicale du CHU, le 14 mai sur le thème "Les diabètes : le patient, la maladie, le soignant", par le professeur Patrice Rodien. Institut municipal, 18 h 30. Entrée libre.

NUIT DES MUSÉES
Musique, théâtre, performance, chanson, visites guidées, activités familiales, braderie de la librairie-boutique…, le musée des beaux-arts ouvre ses portes de 19 h à minuit, le samedi 18 mai, à l'occasion de la Nuit des musées. Entrée libre.

RETRAITE ACTIVE, RETRAITE RÉUSSIE
Rencontre du CCAS un vendredi par mois, de 10 h à 12 h, à l'espace Welcome, autour du temps libre et du bénévolat, le 17 mai. Au programme également le partage de loisirs (sorties vélo, cinéma, restaurant…), le 24 mai, de 11 h à 12 h. Renseignements au 02 41 23 13 31. Gratuit.

SWIM RUN
Dimanche 5 mai, au lac de Maine, 3e édition d'Anjou Swim Run, discipline qui alterne course à pied et natation. Deux distances sont au programme : 14 et 25 km. Informations et inscriptions sur anjouswimrun.fr

Patinoire, appelez-la “Angers IceParc”

Angers IceParc. C’est le nom choisi pour la nouvelle patinoire qui sera inaugurée à Saint-Serge le 13 septembre. Un nom qui fait évidemment référence à la glace mais aussi aux futurs aménagements de ce quartier en pleine mutation. Avec en premier lieu la création d’un parc paysager destiné à la promenade et aux loisirs, un mail piétonnier arboré, un espace scénique de plein air et un skate-park.

“Le choix du nom a nécessité beaucoup de réflexions, explique Christophe Béchu, le maire. *Nous avions lancé une consultation auprès des Angevins pour collecter leurs propositions. 180 ont été postées sur la plateforme ecrivons.angers.fr et 245 déposées dans l’urne mise à disposition au Haras. Notre décision a penché pour Angers IceParc car ce nom dynamique va permettre à l’équipement de rayonner, notamment grâce à l’accueil de rencontres sportives et de spectacles d’envergure, tout en rappelant l’identité végétale de la ville et du site.”* Pour rappel, la patinoire sera dotée de deux pistes de glace, dont une principale équipée de gradins modulables d’une capacité pouvant atteindre les 5 000 places (3 520 places en configuration de match de hockey sur glace) et d’un parking souterrain de 239 places. ■

La piste de glace dédiée aux matchs de hockey sur glace et aux événements sportifs.

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

L’esplanade du Quai portera le nom de Jean-Claude-Antonini

Dès l’annonce du décès de Jean-Claude Antonini, le 8 février, Christophe Béchu a souhaité rendre hommage à celui qui fut le maire d’Angers de 1998 à 2012, en adossant son nom à un lieu symbolique de la ville et de son action. Avec l’accord de la famille, le choix s’est porté sur l’esplanade située devant le théâtre Le Quai, encore vierge de nom. Tout un symbole. En effet, Jean-Claude Antonini n’était pas peu fier de cet établissement culturel dont *“il avait rêvé”*. Dans une interview dans ces colonnes, en janvier 2012, il se souvenait : *“Je voulais que le Quai soit ouvert sur la ville. Le forum, c’est sympa, j’y ai vu ‘Place à la danse’ avec les écoles de danse d’Angers et de l’agglomération. C’était un grand bonheur de voir des gens différents se retrouver, s’amuser. Le forum mélange les genres, les gens, c’est une place, et on sait tous que les gens se retrouvent sur les places.”*

LE CHIFFRE

10e

édition de Tout Angers Bouge, le dimanche 2 juin.
Au programme : initiations et démonstrations dans le village sportif installé de part et d’autre de la Maine et sur la rivière pour les activités nautiques, en présence de près de 120 associations et sections sportives. Mais aussi des trails (8, 10, 20 et 30 km), des parcours de marche nordique (12 et 23 km), la course des familles sur 1 km, le défi Saint-Maurice, la 2e course des serveuses et garçons de café, et une nouveauté, une animation enfants pour les 6-11 ans. Promenade Jean-Turc, sur une boucle de 250 m, les jeunes sont invités à relever le défi de parcourir au total 3 000 tours. L’argent collecté permettra d’offrir une joëlette à l’association Dunes d’espoir.

Hommages en images à Camille Lepage

Le 12 mai 2014, la photojournaliste angevine Camille Lepage est assassinée, à l'âge de 26 ans, alors qu'elle réalise un reportage sur une zone de conflit en Centrafrique, dans la région de Bouar, à l'ouest du pays. Cinq ans après, Angers se souvient à travers deux expositions consacrées au travail de la reporter. La première, "Une fragile poésie" se tient jusqu'au 12 juin à la médiathèque Toussaint. Elle présente vingt clichés de la Française, mais également vingt autres de Leïla Alaoui, photographe et vidéaste franco-marocaine, tuée en 2016 au cours des attentats de Ouagadougou au Burkina Faso, alors qu'elle réalisait un reportage pour Amnesty International. *"Toutes les deux ont su saisir au milieu du chaos de brefs instants de délicatesse, des moments fragiles de poésie"*, explique Guillaume de Sardes, commissaire de l'exposition. La seconde exposition, "Pure colère" sera à retrouver du 2 mai au 2 juillet à la galerie Dityvon de la bibliothèque universitaire Saint-Serge. Elle tire son nom de l'ouvrage posthume de Camille Lepage, paru en 2017. ■

Un vendredi au stade de basket de Juba, 5 avril 2013.

CAMILLE LEPAGE

Osnabrück et Haarlem à l'honneur

Angers célèbre cette année les 55 ans du jumelage avec les villes d'Osnabrück (Allemagne) et Haarlem (Pays-Bas). À cette occasion, l'opération Angers fête l'Europe, du 9 au 18 mai, met un coup de projecteur sur les deux pays à travers quatre temps forts. À commencer par l'exposition "De la révolution pacifique à l'unité allemande", présentée au Quatre, l'espace culturel de l'Université à Saint-Serge jusqu'au 29 mai. Élaborée par l'ambassade d'Allemagne, elle revient sur les événements de 1989-1990 et en premier chef la chute du mur de Berlin. Au programme également : la projection aux 400 coups du film "Une jeunesse allemande" (César 2016 du meilleur documentaire), en présence du réalisateur Jean-Gabriel Périot (16 mai, 20 h), un apéro concert cale de la Savatte avec deux groupes de jazz contemporain, les Angevins de Z comme et le quartet allemand de Kama, et la possibilité de déguster la bière créée pour l'occasion par La Brasserie angevine et son homologue d'Haarlem, Jopen (17 mai, 18 h 30). Autre rendez-vous à noter parmi la vingtaine proposée : la parenthèse musicale jouée par le conservatoire au kiosque du Mail (18 mai, 16 h 30). ■

Programme sur angers.fr et l'application "Vivre à Angers".

EN BREF

AMBASSADEURS
Les Angevins âgés de moins de 30 ans peuvent devenir ambassadeurs d'Angers dans les villes jumelles de Wigan (Grande-Bretagne) et Osnabrück (Allemagne), du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020. Pour candidater, il faut bien connaître Angers et parler parfaitement la langue du pays d'accueil. La lettre de motivation et le CV avec photo sont à adresser avant le 15 mai à : Mairie d'Angers, à l'attention de Ganaëlle Guiter, responsable des Relations internationales, BP 80011, 49 020 Angers cedex 02.

FLEURISSONS ANGERS
Le concours invite les Angevins, à titre individuel ou collectif, à décorer leurs fenêtres, balcons, terrasses, abords d'immeubles, jardins, cours, devantures de magasin… Pour participer, l'aménagement doit être visible depuis l'espace public. Bulletin d'inscription à retirer à l'hôtel de ville, dans les mairies et maisons de quartier ou à télécharger sur angers.fr. Candidatures jusqu'au 17 juin.

PASSERELLE
Depuis le 8 avril, la passerelle de la gare est définitivement fermée au public en raison des travaux menés pour la construction d'un nouvel ouvrage qui surplombera les voies et connectera les places Giffard-Langevin et Pierre-Sémard. Livraison prévue à la fin de l'année.

PATRIMOINE
Angers Patrimoines propose des visites du palais épiscopal, du Grand-Théâtre et du chantier du portail sculpté de la cathédrale, encadrées par des guides-conférenciers. angers.fr/sevah

Le point sur nos engagements

Le Grand-Théâtre, un lieu d'exception

THIERRY BONNET

Alain Fouquet
Adjoint à la Culture et au Patrimoine

"À notre arrivée en 2014, notre ambition était de placer le Grand-Théâtre au centre de la vie culturelle. En faire un pôle de ralliement des Angevins et de rayonnement pour la ville. Pour cela, nous avons souhaité impulser, avec le concours précieux des équipes d'Anne Mouly sa directrice, une nouvelle orientation de ses missions, pour que le Grand-Théâtre devienne un lieu d'exception pour des événements exceptionnels. J'entends par là l'accueil de propositions très haut de gamme comme l'opéra, les Mardis musicaux, le Printemps des orgues, l'ensemble Amarillis… Et bien entendu les festivals Premiers Plans, Cinémas d'Afrique et, depuis 2015, le Festival d'Anjou.
À ce sujet, sur le plan institutionnel, la Ville est désormais membre du conseil d'administration de l'établissement public Anjou-Théâtre. Sur le plan artistique, elle reçoit le concours des compagnies et depuis l'an dernier les Hivernales, la prolongation du Festival d'Anjou tout au long de l'année. Ce rendez-vous, qui redémarre en novembre, a d'ores et déjà rencontré un franc succès dès la première édition l'an passé. Un succès public en matière de fréquentation et de renouvellement des spectateurs, mais aussi artistique au regard de la programmation. Celle d'une vision moderne et contemporaine d'un théâtre qui distrait tout en interrogeant la société. Ce rendez-vous vient en résonance avec le théâtre de recherche que propose le Quai. Ce qui permet à nos deux équipements de se donner la réplique, dans une émulation réciproque.
Angers a également la chance de posséder deux autres sites ô combien importants pour la diffusion culturelle. Le théâtre Chanzy tout d'abord, dont la rénovation se poursuit pour une réouverture prévue à l'automne, qui permet d'accueillir des spectacles et des manifestations portées par les associations et les établissements scolaires. Et également la salle Claude-Chabrol qui ouvre sa scène aux compagnies locales désireuses de se produire. Les demandes sont légion, tant Angers est un terreau fertile, une pépinière pour les spectacles vivants."

Mérodack-Jeaneau à (re)découvrir

MUSÉES D'ANGERS / D. RIOU

À partir du 11 mai, le musée des beaux-arts consacre une exposition à l'artiste angevin Mérodack-Jeaneau, cent ans après sa disparition. L'occasion de redécouvrir les œuvres de ce peintre méconnu. Passionnant, ténébreux, il a vécu au cœur des différentes avant-gardes du début du 20e siècle, et connu des artistes tels que Matisse et Marquet, le douanier Rousseau, Toulouse-Lautrec ou encore Kandinsky, qu'il a contribué à faire connaître. ■

Fête de la musique : faites-vous connaître

Les musiciens et commerçants souhaitant participer à la fête de la musique, le vendredi 21 juin, sont invités à remplir le formulaire en ligne sur angers.fr/fetedelamusique d'ici au 6 mai. Les premiers pour se produire et figurer dans le programme édité par la Ville. Les seconds pour accueillir un concert et/ou permettre à un groupe de se brancher dans son établissement. Une fois les inscriptions enregistrées, charge à la direction Cultures, patrimoines et créations de la mairie de mettre en relation les deux parties.

Artistes et commerçants pour jouer le jeu

L'opération "Adopte un artiste" propose des spectacles chez les commerçants dans le cadre des Accroche-cœurs. La Ville lance un appel pour l'édition 2019 du festival, qui se tiendra du 6 au 8 septembre. Sont concernés à la fois les artistes amateurs et émergents de la région, toutes disciplines confondues (musique, arts de la rue, danse, cirque…), et les commerçants installés dans le centre-ville, dans le périmètre situé entre la Maine et les boulevards Foch, Carnot-Ayrault et Roi-René. Les candidats ont jusqu'au 13 mai pour se faire connaître en remplissant le formulaire en ligne sur angers.fr/accrochecoeurs.
À noter cette année : le public pourra voter pour son spectacle "coup de cœur". Le lauréat sera invité à se produire l'an prochain dans la programmation professionnelle. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Élections européennes, mode d'emploi

Le dimanche 26 mai, près de 90 000 Angevins sont appelés aux urnes pour élire les députés français qui siégeront au Parlement européen. L'élection se déroule sur un seul tour, à la proportionnelle de liste. Seule nouveauté par rapport au précédent scrutin de 2014, la France forme une circonscription unique et non plus huit. À Angers, les 83 bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h sans interruption. Pour pouvoir voter le jour J, une pièce d'identité en cours de validité – carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photo… – sera demandée (la carte d'électeur est facultative). Pour les électeurs ayant des difficultés pour se déplacer (personnes âgées, à mobilité réduite…), la Ville organise un transport gratuit du domicile vers le bureau de vote. Les réservations sont à effectuer auprès de la société VAD au 02 51 71 64 77, du 6 au 24 mai. Pour tout autre empêchement ou absence le jour du vote (vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé…), la procuration est possible. Il faut pour cela se rendre en personne au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la gendarmerie de son lieu de domicile ou de travail. Pratique : il est possible de pré-remplir le formulaire sur internet (renseigner "vote par procuration" sur www.service-public.fr) et l'imprimer. La démarche est à effectuer le plus tôt possible pour que la procuration puisse être transmise à temps à la mairie. ■

Renseignements : angers.fr/elections, 02 41 05 40 00.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un nouvel Espace seniors à l'Est

Après les quartiers sud (Justices/Madeleine/Saint-Léonard et Roseraie), un deuxième Espace seniors vient de voir le jour au centre-est de la ville, autour des résidences autonomie Monplaisir, Saint-Michel et Bellefontaine. Ses objectifs ? Regrouper, au sein de ces structures, un accueil renforcé pour informer et orienter le public sur les droits, démarches et services dont les retraités, les personnes âgées et leur famille ont besoin : hébergement adapté, restauration, portage de repas à domicile, animations, sorties, aides à la vie quotidienne, prévention santé, accompagnement des aidants et des bénévoles…
Résidence Bellefontaine, 2, rue de la Rame, 02 41 87 55 11.
Résidence Saint-Michel, 87, rue Lardin-de-Musset, 02 41 43 33 33.
Résidence Monplaisir, 14, boulevard Robert-Schuman, 02 41 43 63 43.

PHILIPPE NOISETTE

Depuis janvier, XPO Logistics exploite la plateforme logistique de Leroy-Merlin sur le parc d'activité Ouest de l'Atlantique. Les recrutements se poursuivent pour atteindre 150 emplois sur le site, en 2021.

Après les promesses, les embauches

Les premiers recrutements ont suivi les bonnes nouvelles économiques de 2018. Fin mars, 306 emplois étaient déjà créés sur les 1 600 annoncés d'ici à 2024. 400 devraient l'être fin avril.

En annonçant la création de 70 emplois dans leur nouvelle plateforme logistique à l'Ouest du territoire, les pharmaciens Giphar avaient ouvert la voie en septembre 2017. Tout au long de l'année 2018, les bonnes nouvelles économiques se sont succédé aboutissant à la promesse de plus de 1 600 nouveaux emplois dans l'agglomération d'ici à 2024. Le 31 mars dernier, les tableaux de bord étaient sans équivoque. *"Toutes les entreprises tiennent leurs engagements. Fin mars, 306 nouveaux emplois avaient déjà été créés. Je n'y intègre par les transferts d'emplois amenés par Gamm Vert Synergies et par XPO Logistics qui exploite la plateforme Leroy-Merlin"*, constate Jean-Pierre Bernheim, vice-président en charge du Développement économique.

Coriolis, le spécialiste de la relation clients, a démarré en flèche avec 319 emplois au compteur, fin avril. *"Coriolis s'était engagé sur 300 postes, on sera plutôt à 360, dont 56 emplois francs issus des quartiers prioritaires,* précise l'élu. *La collaboration a fonctionné à plein régime au sein d'une cellule dédiée, mise en place par l'agence de développement Aldev, avec Pôle Emploi et Coriolis. Les bailleurs sociaux ont contribué à informer leurs locataires de ces opportunités d'embauche."*

Pour mémoire, le dispositif des emplois francs, testé à Angers depuis un an, vise à favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires, en contrepartie d'un soutien financier de l'État pour l'entreprise. Chez Giphar, 53 emplois en CDI et 15 emplois en CDD sont créés à ce jour, auxquels s'ajoutent 15 créations chez leurs transporteurs partenaires. Quant au leader européen de la protection du domicile et des alarmes connectées Vérisure, 24 salariés y sont opérationnels, avant la montée en puissance attendue ces prochaines semaines. Le contingent des 600 emplois consécutifs à l'arrivée du Groupe néerlandais Action, à l'Est du territoire, sera bien évidemment lié à la construction de leur plateforme à Verrières-en-Anjou qui n'a pas encore démarré.

Ce bilan ne doit pas éluder l'autre pan de l'économie locale. En 2018 : les industriels Bouvet SA, Scania et Valéo ont créé chacun une centaine d'emplois supplémentaires pour ne citer que ceux-là. Aldev a aussi accompagné près de 200 projets de développement décidés par les entreprises, aboutissant à plus de 500 nouveaux emplois. ■

LE CHIFFRE

+13 %

C'est la hausse du nombre d'heures travaillées dans le cadre des clauses d'insertion générées par les marchés publics, en 2018, soit 226 000 heures. Dans le même temps, 2 330 habitants ont (re)trouvé un emploi après avoir bénéficié d'un accompagnement dans lequel Aldev était impliquée aux côtés de ses partenaires dont Pôle Emploi.

Opération bâtiment et travaux publics place du Ralliement fin avril

Une opération concentrée sur les métiers du bâtiment et les travaux publics se tiendra les 26 et 27 avril, place du Ralliement à Angers, de 10 h à 17 h. L'occasion pour les demandeurs d'emploi (qualifiés ou non), les jeunes et les personnes en reconversion de s'informer sur les formations en présence des organismes Afpa, Greta, Cap Bâtiment. Près de 200 offres d'emploi seront proposées avec possibilité d'entretien avec les entreprises qui recrutent. Les conseillers Aldev et Pôle Emploi seront présents toute la journée. Sur place également, un simulateur de conducteur d'engin pour tester ses aptitudes. ■

THIERRY BONNET

Près de 200 offres d'emploi seront proposées fin avril.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelles sont vos habitudes alimentaires ?

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan alimentaire territorial (PAT), Angers Loire Métropole invite les habitants du territoire à participer à une enquête portant sur les habitudes alimentaires et d'achats. Jusqu'au 28 juin sur www.enquetealimentaire.aurangevine.org

Tout sur l'agriculture urbaine en 48 heures

Pour la première année, Angers rejoint le mouvement national des 48 heures de l'agriculture urbaine. Le week-end des 4 et 5 mai s'annonce 100 % végétal et pédagogique sur le village de l'agriculture urbaine, installé place Saint-Éloi (de 12 h à 18 h). De nombreux ateliers seront proposés pour fabriquer des mini-jardinières de balcon, des hôtels à insectes, des tours végétales, apprendre à rempoter ou encore découvrir l'aquaponie et les plantes à fleurs comestibles. De multiples acteurs se mobiliseront tout au long du week-end comme la jardinerie urbaine Jane, l'entreprise Sicle ou encore le centre de formation du Fresne et l'école de Pouillé aux Ponts-de-Cé qui ouvrira, le dimanche, son jardin partagé et son nouvel espace en permaculture (de 14 h à 18 h). Programmation complète sur www.les48h.fr

EN BREF

Environnement

"BESTIAIRE BOTANIQUE"

Quand les animaux rencontrent les plantes, cela peut donner une orchidée papillon, une oreille d'ours, une dent-de-lion… Présentée l'an dernier au Jardin des Plantes de Paris, l'exposition "Bestiaire botanique" est à découvrir à la maison de l'environnement jusqu'au 30 septembre. Tout le programme sur www.angers.fr/mde

Agriculture

AU PRÉ D'ANGERS

Le 11 mai, les jeunes agriculteurs du département se mobilisent au jardin du Mail à Angers, pour présenter leur métier et répondre aux questions des visiteurs. Au programme : animaux de la ferme (vaches, chèvres, moutons, lapins…), animations pour les enfants, ateliers culinaires et restauration 100 % locale. De 10 h à 19 h.

Journée découverte

FORUM DES MÉTIERS LE 16 MAI À ÉCOUFLANT

Les élèves des collèges Claude-Debussy, Jeanne-d'Arc, la Venaiserie et les collègiens et lycéens de Saint-Aubin-la-Salle auront la possibilité de découvrir les métiers des entreprises du secteur nord-est de l'agglomération. L'initiative, portée par Aldev, les clubs d'entreprises, le réseau Elantec, l'Enseignement diocésain, l'Éducation nationale et les établissements scolaires, vise à favoriser la rencontre entre professionnels et jeunes et à mettre en avant les métiers porteurs. Également ouvert aux jeunes et aux familles, de 16 h 30 à 20 h à l'espace Simone-Signoret, à Écouflant.

Priorité à l'économie circulaire

Codec comme Contrat d'objectifs déchets et économie circulaire. En signant ce document début avril, Angers Loire Métropole et l'Ademe ont acté un calendrier et des objectifs précis en matière de réduction des déchets. Le moyen ? Développer l'économie circulaire par le recyclage, le réemploi, l'éco-conception et la mise en œuvre d'une économie de la fonctionnalité où le partage, l'échange de biens et la location prennent le pas sur la propriété individuelle. *"Par la diversité et la transversalité des actions à mener, ce contrat engage tout l'écosystème du territoire d'où la présence à nos côtés des chambres consulaires"*, souligne le président, Christophe Béchu. L'enjeu ? Réduire chaque année de 1 % le volume des déchets ménagers, soit 5 kg de moins par habitant et par an, et de réduire de 1 000 tonnes par an le volume des déchets destinés à l'enfouissement. De la tenue de ces objectifs dépendra l'aide de 450 000 euros apportée par l'Ademe, de 2019 à 2021. *"L'économie circulaire est créatrice d'emplois locaux et non délocalisables"*, rappelle Arnaud Leroy, président de l'Ademe. Une dimension bien comprise par la Communauté urbaine, qui a confié le pilotage du Codec à son agence économique, Aldev. ■

Parmi les pistes d'action annoncées : l'amélioration du tri en déchèterie au profit du recyclage et du réemploi.

THIERRY BONNET

En mai, la nature en fête

Troc et bourse de plantes (Briollay, Saint-Barthélemy-d'Anjou), balades à pied, à trottinette et à vélo, visites de jardins partagés, expositions, tours en calèche et à poney (Montreuil-Juigné), découverte du marais (Briollay), jeu de piste, marché aux fleurs (Avrillé)… Les idées ne manqueront pas en mai pour profiter d'une nature pleinement en fête, aux quatre coins de l'agglomération. Chaque commune a pour cela concocté son propre programme tout comme la maison de l'environnement d'Angers, jusqu'au 16 juin. www.angers.fr ■

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Éric Godin

Maire de Rives-du-Loir-en-Anjou (Villevêque/Soucelles)

Vous avez été élu maire de la commune nouvelle en janvier dernier par le conseil municipal. Quel a été votre parcours ?
Les maires, Daniel Clément et Gilles Samson, avaient signifié qu'ils ne souhaitaient ni l'un ni l'autre devenir maire de la commune nouvelle. Quand on me l'a proposé, cela a été une vraie surprise même si j'en suis à mon troisième mandat d'élu à Soucelles. J'ai toujours été engagé dans le milieu associatif, à l'école notamment, ou encore au sein du Plume Théâtre destiné aux enfants. Le lien social m'est très précieux.

Fusionner a-t-il été compliqué pour Soucelles et Villevêque ?
Les communes travaillaient déjà au sein d'un syndicat intercommunal sur l'enfance et la jeunesse, notamment. Cette fusion s'est imposée de façon naturelle. Sans parler de l'intérêt évident qu'il y a à mutualiser les moyens financiers et surtout humains.

Sur quels projets vous êtes-vous déjà engagé depuis que vous êtes maire ?
Pour ajouter à l'identité culturelle et touristique déjà forte de la commune, je vais signer une convention avec la Maison internationale des écritures et des littératures (Miel) en vue de créer une Maison de la poésie. Celle-ci aura vocation à promouvoir les lettres, la poésie auprès des enfants et des publics. Nous avons commencé également à aménager un espace détente, pêche et pique-nique pour les familles, côté Soucelles, pour faire le lien avec la plage et le moulin de Villevêque, situés juste en face. ■

Le centre de congrès rouvre ses portes

**Après dix-huit mois de travaux, c'est un centre de congrès entièrement rénové et désormais baptisé Jean-Monnier qui rouvre.
Pour marquer l'événement, animations, visites, expositions et spectacles gratuits sont au programme des portes ouvertes des 4 et 5 mai, auxquelles tous les Angevins sont conviés.**

L'heure est aux dernières finitions. Au pas de charge. Le centre de congrès, désormais baptisé Jean-Monnier, s'apprête à rouvrir après un an et demi de lourds travaux de rénovation. Tous les Angevins sont invités le week-end des 4 et 5 mai à des portes ouvertes afin de redécouvrir le site et ses nouveaux aménagements imaginés par le cabinet d'architectes angevin Rolland et associés.
À commencer par les extérieurs, où un large vitrage recouvre désormais la façade de manière à apporter de la clarté à la structure, et une allure plus actuelle avec des lignes sans crête mais avec des ailettes permettant de jouer sur l'opacité. Quant aux entrées du boulevard Carnot, la principale, et de la place Mendès-France, elles ont été retravaillées pour davantage de visibilité et d'accessibilité. Avec notamment un parvis qui sera à terme desservi par le tramway.

Un auditorium flambant neuf

À l'intérieur, deux évolutions majeures. Tout d'abord, la création d'une extension en rez-de-jardin, à l'arrière du centre de congrès, donnant sur le jardin des Plantes. Ce nouvel espace offre des espaces modulables selon les usages, avec une salle de 400 m² dotée d'un amphithéâtre de 120 sièges, extensible à 260 grâce à une tribune télescopique. Le tout coiffé d'une terrasse susceptible d'accueillir des manifestations, tel un belvédère sur le jardin voisin.
L'auditorium a été également entièrement refait. Seule sa capacité de 1 200 places a été conservée. Pour le reste, la scène a été élargie, les gradins et la pente revus, les fauteuils changés, et l'acoustique reprise de fond en comble afin d'accueillir toutes sortes de manifestations (concerts, cinéma, conférences…) dans des conditions optimum. Cela grâce à des parois latérales faites de lamelles de bois ajourées avec des stores phoniques qui permettent, selon leur position, d'obtenir une acoustique variable.
Enfin, l'ensemble des circulations des visiteurs au sein de l'équipement ont été repensées, de même que les salles de congrès et de commission annexes. Le tout forme un ensemble très lumineux jouant avec les transparences.

Un agenda déjà bien rempli

Tous ces travaux, d'un montant de 20 millions d'euros, vont permettre à Angers de bénéficier d'un équipement phare qui offre désormais des conditions d'accueil dernier cri aux congressistes, spectateurs et artistes.
En attendant la tenue des 84 événements d'ores et déjà inscrits à l'agenda du centre de congrès d'ici à la fin de l'année, le week-end inaugural va permettre au public de se réapproprier le site et toutes ses fonctionnalités, avec les partenaires historiques que sont le conservatoire, l'ONPL, Premiers Plans, Le Printemps des orgues…
Au programme : visites, danse, théâtre, projections, ateliers cinéma, jazz, musique de chambre, découverte des métiers techniques du spectacle, concert de l'ONPL, ciné-concert.
Et des expositions, dont celles consacrées à Jean-Monnier, ancien maire d'Angers disparu le 26 octobre dernier, et au centre de congrès de 1983 à nos jours. *(Lire ci-contre).* ■

PHOTOS THIERRY BONNET

1/

2/

3/

4/

5/

PORTES OUVERTES

SAMEDI 4 MAI

- **Danse et théâtre** (Conservatoire, 10 h-12 h 30)
- **Ateliers mash-up et projections en continu** (Premiers Plans, 10 h-12 h 30, 14 h-18 h)
- **Orchestre et musique de chambre** (Conservatoire, 10 h-12 h 30)
- **Jazz** (Conservatoire, 14 h-15 h)
- **Conférences** (Cabinet Rolland & Associés, 14 h-18 h)
- **Découverte d'une mise en place de concert et des métiers techniques du spectacle** (14 h-16 h)
- **Concert autour des compositions de Pascal Jugy** (Conservatoire, 16 h-17 h 15)
- **Répétition générale de l'ONPL** (16 h-18 h)
- **Concert de l'ONPL**: Mendelssohn, Schumann et Stravinsky (20 h). *Gratuit sur inscription sur tourisme.destination-angers.com (rubrique "Billetterie" puis "spectacles et concerts)*

DIMANCHE 5 MAI

- **Projections en continu** (Premiers Plans, 14 h-18 h)
- **Ciné-concert "The Love Nest"** (15 h 30 et 17 h). *Gratuit sur inscription sur tourisme.destination-angers.com (rubrique "Billetterie" puis "spectacles et concerts)*
- **Orchestre d'harmonie municipale** (16 h-17 h)

ET TOUT LE WEEK-END

- Parcours de visite en continu
- Projection: le chantier du centre de congrès
- Expositions "Jean Monnier, un bâtisseur visionnaire" et "Le centre de congrès de 1983 à nos jours"
- Printemps des orgues
- Présentation des métiers et des offres de Destination Angers
- Espace bar (Giffard)
- Découverte de nouveaux bonbons angevins (QK Confiserie)

1/ Le nouvel auditorium de 1200 places avec des fauteuils plus confortables, des gradins réaménagés pour une meilleure visibilité, une scène élargie et une acoustique entièrement repensée grâce aux lamelles de bois posées sur les parois de la salle.

2/ L'extension en rez-de-jardin connectée sur le jardin des Plantes abrite une salle modulable de 400 m² avec un amphithéâtre de 120 sièges.

3/ L'ambiance intérieure du centre de congrès fait désormais la part belle aux matériaux clairs afin de donner à l'ensemble davantage de lumière et de transparence.

4/ Au-dessus de l'extension, un toit terrasse avec une vue imprenable sur le jardin des Plantes pourra accueillir des manifestations.

5/ Le vitrage de la façade est doté d'ailettes lumineuses qui permettent d'obtenir différents niveaux d'opacité.

Budget 2019 : ambition

Le budget primitif voté le 25 mars prévoit un haut niveau d'investissements, à hauteur de 84,1 millions d'euros affectés en très grande partie au financement des projets structurants du mandat, dont la plupart vont être livrés prochainement. Pour y parvenir, la Ville concède d'importants efforts de gestion, notamment en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement (-1,5 %) qui, au regard de la hausse des recettes (+0,5 %), permet de faire évoluer son épargne à la hausse (+42 %) et de limiter le recours à l'emprunt (17,6 millions d'euros en 2019). Conséquence, la dette reste maîtrisée et la capacité de désendettement de la Ville continue de s'améliorer. Le tout sans augmenter la fiscalité des Angevins dont les taux n'évoluent pas, cette année encore.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2019 en millions d'euros (M€)

THIERRY BONNET

Patinoire (10,6 M€)

THIERRY BONNET

Centre de congrès (8 M€)

THIERRY BONNET

Hall et parvis de l'hôtel de ville (4,75 M€)

GRETHER-PHYTOLAB

Cœur de Maine (4,5 M€)

THIERRY BONNET

Hôtel des associations à Jean-Vilar (4,3 M€)

AGENCE GOA

Rénovation urbaine (4 M€)

THIERRY BONNET

Aménagements urbains (2,71 M€)

THIERRY BONNET

Ancien RU des beaux-arts (1,86 M€)

THIERRY BONNET

Théâtre Chanzy (1,35 M€)

THIERRY BONNET

La Baumette (1 M€)

et rigueur

LES 7 GRANDS CHIFFRES DU BUDGET

0 %
d'augmentation des taux de fiscalité.

84,1
millions d'euros de dépenses d'investissement (91 millions en 2018).

200
millions d'euros de dépenses de fonctionnement contre 223 millions d'euros de recettes.

-1,5 %
la baisse des dépenses de fonctionnement, alors que les recettes augmentent de 0,5 %.

17,6
millions d'euros, le montant du nouvel emprunt d'équilibre, contre 36 millions en 2018 (-51 %).

11,1
millions d'euros, le montant de l'épargne nette, soit une hausse de 42,1 % comparé à 2018. L'épargne de gestion passe, elle, de 19 à 23,1 millions d'euros (+21,7 %).

33,3
millions d'euros de subventions versées au centre communal d'action sociale et aux associations. Un montant en hausse de 1,9 %.

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Daniel Dimicoli
Rapporteur du Budget

Quel regard portez-vous sur le budget primitif 2019 que vient d'adopter le conseil municipal ?
Il est scrupuleusement fidèle à la stratégie financière que nous mettons en œuvre depuis le début du mandat. Conformément à nos engagements, nos objectifs reposent sur trois piliers forts que sont la maîtrise des dépenses de fonctionnement, l'amélioration de l'épargne et la maîtrise du niveau d'endettement. Et nous y sommes arrivés sans pour autant remettre en cause notre politique d'investissement élevé, qui permet de financer les grands équipements mais également l'entretien de la voirie et du patrimoine. Tout cela sans augmenter les taux d'imposition.

Comment parvenir à maîtriser les dépenses de fonctionnement ?
La Ville a adopté cette démarche dès 2014, bien avant le contrat passé avec l'État qui s'engage à ne pas diminuer ses dotations si la hausse moyenne des dépenses de fonctionnement de la collectivité ne dépasse pas 1,2 %. Pour arriver à nos fins, nous avons réussi à stabiliser les charges de personnel, à diminuer les frais de fonctionnement des services et à baisser les participations financières de la Ville à des organismes extérieurs. Conséquence en 2019 : la baisse des dépenses de fonctionnement sera de 1,5 %, alors que les subventions destinées aux associations et au CCAS augmenteront, elles, de 1,9 %.

La Ville continue à emprunter. Quel est son niveau d'endettement ?
Notre épargne est en constante progression, ce qui permet de limiter le recours à l'emprunt. Cette année, nous allons souscrire un emprunt d'équilibre de 17,6 millions d'euros, un montant deux fois inférieur à celui de l'an passé, alors que nos dépenses d'investissement vont s'élever à plus de 84 millions. Notre niveau d'endettement reste dans la moyenne des villes de notre strate avec une capacité de désendettement de 7 ans. Ce qui est très satisfaisant quand on sait que le seuil critique à ne pas dépasser est fixé à 12 ans. La dette est donc maîtrisée et la Ville en très bonne santé financière.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

La Ville accompagne le quotidien des Angevins via de nombreux services : espaces verts, culture, sport, voirie, enfance, social, jeunesse, santé, sécurité… Afin d'en faciliter l'accès et les proposer à un prix juste, le coût réel n'est pas entièrement supporté par les usagers mais complété par la collectivité. En voici quelques exemples.

UNE HEURE EN CRÈCHE

1 € Prix moyen

10 € Coût réel

1 € | 5 € | 4 €

UNE ANNÉE D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

Prix moyen 0 €

Coût réel 449 €

449 €

UNE JOURNÉE EN ACCUEIL DE LOISIRS

6 € Prix moyen

49 € Coût réel

6 € | 36 € | 7 €

UN TRAJET BUS OU TRAM

Prix moyen 0,40 €

Coût réel 1,45 €

0,40 € | 1,05 €

UN LIVRE EMPRUNTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

0,10 € Prix moyen

3,50 € Coût réel

0,10 € | 3,40 €

UNE ENTRÉE AU MUSÉE

Prix moyen 2 €

Coût réel 39 €

2 € | 37 €

UNE ENTRÉE À AQUAVITA

4 € Prix moyen

12,40 € Coût réel

4 € | 8,40 €

Prix moyen payé par usager
Financement Ville d'Angers
Financement Angers Loire Métropole
Prestations CAF et MSA

Données 2017

INFOGRAPHIE : ANNELYSE.FR

Les Angevins très satisfaits de vivre à Angers

THIERRY BONNET / ARCHIVES

La Ville d'Angers a fait réaliser un sondage par l'institut Kantar Public afin de mesurer, après cinq années de mandat, le degré de satisfaction et les attentes des Angevins vis-à-vis de l'action municipale. En voici les principaux enseignements.

"Je suis évidemment satisfait des résultats, explique Christophe Béchu, le maire. *D'autant plus dans le contexte actuel avec, au niveau local, un pic de travaux et, sur le plan national, une forte grogne sociale. Mais je rappelle qu'un sondage n'est qu'une photographie à l'instant T, qui permet de regarder ce qui va bien mais aussi les pistes d'amélioration."*

Une première étude avait été réalisée à mi-mandat. Dix-huit mois après, les bons résultats observés en 2017 se confirment. C'est la conclusion du baromètre effectué par l'institut Kantar Public, qui a interrogé 601 Angevins âgée de 18 ans et plus par téléphone. À commencer par le regard extrêmement positif que les habitants portent sur leur ville. 97% sont satisfaits d'y vivre, la trouvent agréable (97%), dynamique (91%), ayant un avenir (95%) et qui bénéficie d'une bonne image à l'extérieur (92%).

L'action municipale y est également jugée positivement : 83% des sondés estime que le travail fourni par la municipalité est positif voire excellent, qu'elle a des projets pour l'avenir, est efficace, présente sur le terrain, proche des préoccupations des habitants et bonne utilisatrice de l'argent public.

De quoi rendre 91% des Angevins optimistes pour l'avenir de leur ville. En tête des domaines qui génèrent une forte satisfaction, on retrouve les espaces verts, l'animation de la ville et sa vie culturelle, la collecte et le traitement des déchets, les transports en commun, les équipements sportifs et la propreté. Quant au développement économique et l'emploi, qui constituait la première attente des Angevins dans la précédente enquête, le taux de satisfaction chez les sondés est en forte augmentation : +19% avec 61% d'opinion positive. *"2018 a été une année record avec l'annonce de la création de 1600 emplois sur le territoire,* rappelle le maire. *Je note que les efforts fournis dans le domaine sont reconnus avec un chiffre de 20 points supérieurs à la moyenne nationale."*

Des actions positives en faveur de l'emploi

Malgré des pourcentages corrects, certains secteurs connaissent néanmoins une baisse. C'est le cas pour l'état des rues (-8%) et l'action en faveur du 3e âge et des personnes fragiles (respectivement à -10% et -8%). *"Je ne suis pas étonné concernant la voirie dans la mesure où les travaux sont omniprésents dans la ville,* analyse Christophe Béchu. *Pour ce qui concerne les personnes âgées et les plus fragiles de nos concitoyens, le sujet nous sensibilise et nous fait réfléchir. Notamment sur la manière de mieux faire connaître l'ensemble des aides que le centre communal d'action sociale apporte. Je pense qu'ici aussi le contexte national, où le pouvoir d'achat et la justice fiscale sont au cœur des débats, interagit sur les résultats."*

Une ville encore plus dynamique

L'accompagnement des seniors arrive d'ailleurs à la troisième place des priorités pour les habitants, derrière l'économie et la circulation et le stationnement. Malgré ces points d'achoppement, 78% des Angevins considèrent qu'il y a eu des améliorations dans leur ville ces cinq dernières années et qu'Angers est plus dynamique pour 58% d'entre eux (+12% par rapport au précédent sondage). *"J'en conclus que le fait de tenir nos engagements est salué par les Angevins,* note Christophe Béchu. *C'est d'autant plus important à mes yeux que le climat de défiance envers les élus ne cesse de croître en France. C'est aussi, me semble-t-il, le fruit de nos efforts en matière d'information et de consultation des habitants, via les nombreuses réunions publiques de concertation, les journées dans les quartiers ou encore la mise en place d'un budget participatif."* ■

La méthodologie du sondage

Le sondage a été réalisé par l'institut Kantar Public, du 5 au 9 mars, par téléphone, auprès de 601 Angevins âgés de 18 ans et plus. L'échantillon a été construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession) avec une stratification par quartier. Dès que les données du sondeur le permettaient, les résultats angevins ont été comparés aux statistiques observées dans des communes de taille comparable, soit des villes de 100 000 à 300 000 habitants (hors région parisienne). Dans les données et graphiques présentés ci-dessous et ci-contre, le chiffre entre parenthèses indique la variation par rapport aux résultats d'un précédent sondage mené en septembre 2017 portant exactement sur les mêmes questions.

Dans l'ensemble êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait de vivre à Angers ?

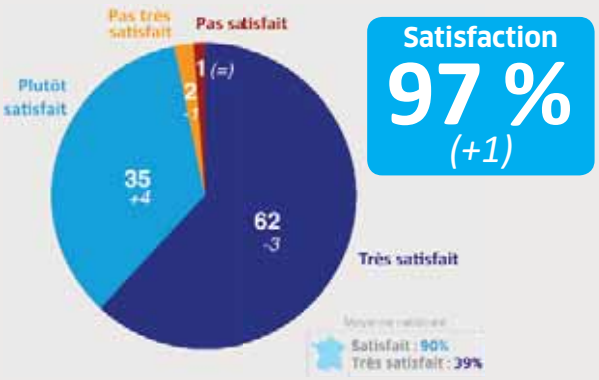

Pour chacun des qualificatifs suivants, estimez-vous qu'ils s'appliquent plutôt bien ou plutôt mal à la municipalité d'Angers ?

Les Angevins déclarent être d'accord ou tout à fait d'accord pour dire :

Angers est **agréable à vivre** **97 %** *(-2)*

Angers est **dynamique** **91 %** *(=)*

Angers **a un avenir** **95 %** *(+4)*

Angers a **une bonne image à l'extérieur** **92 %** *(+2)*

Pour chacun des domaines suivants, dites-moi si vous estimez que l'action de la municipalité est plutôt positive ou plutôt négative ?

Estimez-vous que la municipalité d'Angers a accompli depuis 2014 un travail...

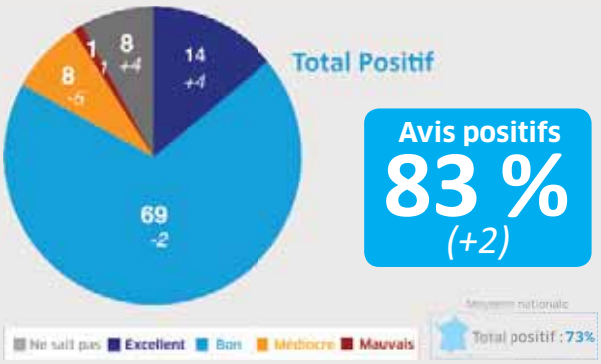

Estimez-vous qu'il y a eu des améliorations à Angers au cours des cinq dernières années ?

Beaucoup	**30 %** *(+10)*
Assez	**47 %** *(-7)*
Peu	17 % *(-5)*
Pas du tout	2 % *(=)*
Ne sait pas	4 % *(+2)*

77 % *(+3)*

Par rapport à il y a cinq ans, estimez-vous qu'Angers est…

Plus dynamique	**58 %** *(+12)*
Sans changement	32 % *(-14)*
Moins dynamique	5 % *(=)*
Ne sait pas	5 % *(+2)*

Estimez-vous que la municipalité d'Angers fait suffisamment d'efforts pour…

Informer les habitants de ses projets et de ses réalisations

OUI	NON	Ne sait pas
74 % *(=)*	24 % *(-1)*	2 % *(+1)*

Être à l'écoute des préoccupations des gens comme vous

OUI	NON	Ne sait pas
59 % *(+6)*	37 % *(-5)*	4 % *(-1)*

Tenir compte de l'avis des habitants avant de prendre des décisions importantes

OUI	NON	Ne sait pas
54 % *(+6)*	37 % *(-6)*	7 % *(=)*

Pour les prochaines années à Angers, pensez-vous qu'il est préférable de…

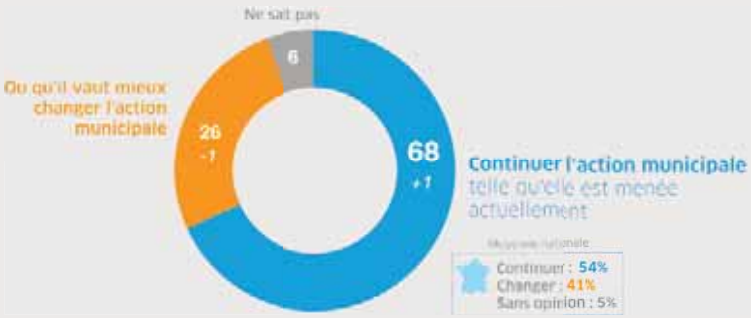

Les 3 principaux domaines dont la municipalité devrait s'occuper en priorité

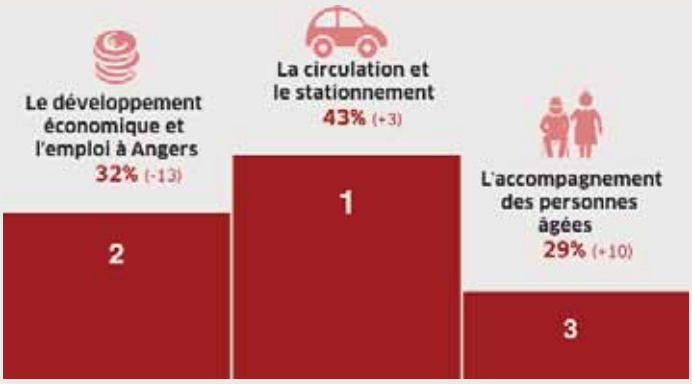

D'une manière générale, quand vous pensez à l'avenir d'Angers, êtes-vous très optimiste, assez optimiste, assez pessimiste ou très pessimiste ?

Total Optimiste
91 % *(+3)*

L'intégralité du sondage est à retrouver sur www.angers.fr, en flashant le QR-code ci-contre avec un smartphone ou une tablette.

Territoire intelligent, votre quotidien de demain

Si le territoire angevin fait figure de proue en matière d'électronique et de numérique, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers ont décidé de franchir un nouveau cap.

En décembre dernier, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers enclenchaient une nouvelle étape de leur ambition en matière de territoire intelligent. De quoi parle-t-on ? *"Il s'agit d'optimiser les services publics, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et d'économiser nos ressources en s'appuyant sur les technologies"*, résume Constance Nebbula, élue déléguée au Numérique et à l'Innovation.

Pour mieux comprendre : les candélabres, les feux de circulation, les conteneurs, les parkings… pourront devenir communicants, permettant un ajustement en temps réel par les données qu'ils produiront. Celles-ci seront transmises à une "tour de contrôle" capable de les analyser rapidement et de renvoyer l'information suivie d'effets. Résultats : des rues désengorgées rapidement, des bennes à ordures vidées en cas de trop-plein uniquement, des parcs et des jardins arrosés seulement si la pluie n'est pas annoncée ! Bref, une gestion plus efficace des services urbains.

"Le territoire intelligent s'inscrit dans une stratégie à long terme pour laquelle nous prévoyons une enveloppe de 120 millions d'euros pour les douze prochaines années. Cette stratégie porte des enjeux forts en termes de transition écologique, poursuit l'élue. *Il s'agira en effet d'économiser nos consommations et nos ressources, d'améliorer et de proposer de nouveaux services aux habitants pour rendre l'action publique plus efficace"*. Et à la clé bien sûr : l'optimisation des coûts de fonctionnement des services publics. *"La transformation s'annonce tellement vaste qu'il est aujourd'hui périlleux d'en donner les contours. D'autant qu'un territoire intelligent se construit avec les habitants à même d'exprimer les besoins en matière de service public"*, précise à son tour, Franck Poquin, vice-président à l'Énergie, à l'Agriculture et au Développement durable.

Quatre majors en lice

Sur la forme, Angers Loire Métropole et la Ville ont lancé, en décembre, un marché global de performance pour s'octroyer les meilleures compétences. Quatre majors du bâtiment, des travaux publics et des énergies (EDF, Vinci, Bouygues et Engie)* y ont répondu et participeront à la phase de dialogue compétitif. *"Le lauréat du marché, désigné à l'automne, se verra confier la conception, la fourniture et l'exploitation d'une plateforme de monitoring urbain et de gestion des données, mais aussi la pose et la maintenance des capteurs"*, précise Jean-Marc Verchère, adjoint à la Ville d'Angers en charge de la Voirie, du Stationnement et des Bâtiments.

Pour inventer le quotidien de demain, Angers et son agglomération ne partent pas d'une feuille blanche. Depuis le World electronics forum et, avant cela, la labellisation French Tech du territoire et la multiplication d'expérimentations innovantes, Angers est désormais parfaitement identifiée comme place forte du numérique, de l'électronique et de l'objet connecté. Son écosystème de production, regroupé au sein du cluster We Network notamment, concentre quatre entreprises leaders en Europe (All Circuits, Asteelflash, Éolane et Lacroix Electronics). Sans oublier les start-up et autres entreprises innovantes qui ne demandent qu'à grandir voire à passer à l'international sous la bannière French Tech, renouvelée par l'État. ■

Chaque mandataire donne lieu à un groupement d'entreprises : EDF avec Citelum, Veolia Eau et Veolia Propreté ; Vinci avec Cegelec IBDL, Orange et Saur ; Engie avec Suez et La Poste ; et Bouygues avec Aximum.

PHOTOS THIERRY BONNET

1/

1/ Le territoire intelligent permettra d'optimiser les services publics de toute nature, d'améliorer le quotidien des habitants et d'économiser les ressources à l'appui des nouvelles technologies. 2/ Munis de capteurs, les conteneurs et autres supports urbains deviendront communicants, permettant d'ajuster en temps réel l'intervention des services publics. 3/ Les jardins seront arrosés seulement si la pluie n'est pas annoncée !

2/

3/

Calendrier de la démarche

Décembre 2018 : lancement du marché global de performance.

De février à juillet 2019 : 4 candidats sont retenus pour participer à la phase de dialogue compétitif ouverte jusqu'à l'été.

Rentrée 2019 : choix du groupement d'entreprises retenu et création d'un comité de suivi par Angers Loire Métropole avec des élus représentants de chaque commune et des conseils des citoyens de quartier d'Angers.

2020 : ouverture des ateliers aux habitants pour relever les besoins en matière de relations avec les usagers et de nouveaux services publics. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé pour associer les entreprises locales au territoire intelligent.

THIERRY BONNET

AC Technologies, filiale d'All Circuits, s'est installée au sein du technocampus de l'électronique, à Verrières-en-Anjou, en mars. Ici lors de l'inauguration, le président, Christophe Béchu, Jean-Pierre Bernheim, vice-président en charge du Développement économique, et Bruno Racault, Pdg d'All Circuits.

La filière électronique accélère l'innovation

"Notre problématique aujourd'hui, c'est de trouver la taille critique pour exister face aux mastodontes étrangers et à la globalité du marché." Bruno Racault sait de quoi il parle. L'entreprise dont il a la présidence, All Circuits, est assise à la table du top 10 des sous-traitants électroniques européens (2 000 salariés, 320 millions de chiffre d'affaires). Elle excelle dans l'assemblage électronique pour l'industrie automobile notamment.

Sa filiale AC Technologies, et son équipe d'ingénieurs, vient de s'installer dans le tout récent technocampus de l'électronique basé à la Wise'Factory, à Verrières-en-Anjou. Sa mission : concevoir des produits intelligents pour des entreprises innovantes. Le lieu s'y prête via la mise à disposition de matériels et de machines. L'occasion fructueuse aussi de se mêler à l'écosystème local. *"C'est tout l'enjeu de cette refondation en technocampus. Quatre ans après sa création ici même, la Cité de l'objet connecté a intégré notre cluster électronique du Grand Ouest pour élargir le champ des possibles sur toute la chaîne de création de valeur : de la conception à la production en plus ou moins grandes séries, en passant par le prototypage,* explique Sébastien Rospide, directeur de We Network.

> ***"Le technocampus de l'électronique va bénéficier à toute la filière."***

Les entreprises s'engagent dans une course à l'innovation et certaines d'entre elles choisissent de créer avec l'internet des objets des produits et services connectés toujours plus intelligents." Le directeur général d'Éolane, Sébastien Chatelier, ne dit pas autre chose : *"La révolution digitale de l'industrie électronique se fera dans les objets concrets. Nous sommes capables d'accélérer le mouvement dans le cadre de ce nouveau partenariat. Le temps où nous demandions quel serait le dernier survivant d'une filière moribonde est dépassé." "Et c'est bien toute la filière qui en bénéficie",* souligne le président, Christophe Béchu.

Un avis que partagent les leaders angevins européens tels qu'Éolane, All Circuits, Lacroix, Tronico. *"Nous dépassons la notion de concurrence pour nous unir au profit de l'innovation afin de redonner à l'industrie électronique française toute la place qui lui revient"*, conclut Bruno Racault. En soutien au projet, Angers Loire Métropole attribuera à We Network 230 000 euros par an, de 2019 à 2021. La Région versera 535 000 euros par an sur la même période. S'y ajoutent 3 millions d'euros de l'État au titre du Plan Investissements d'Avenir. ■

“Le renouvellement du label French Tech est une reconnaissance pour notre écosystème”

Le 4 avril, le secrétaire d’État au Numérique, Cédric O, annonçait le renouvellement du label Angers French Tech. *“Une vraie reconnaissance nationale et régionale pour la soixantaine d’entreprises et la structure publique d’Angers Technopole impliquées dans l’élaboration de notre dossier. Nous avons cadré la feuille de route pour les trois années à venir. Celle-ci visera à faciliter le développement des entreprises innovantes en y intégrant de la tech et à rendre notre territoire plus attractif”*, explique Michel Perrinet, délégué territorial d’Angers French Tech et président de la coopérative créée il y a un peu plus d’un an. À la différence du premier label attribué en 2015, le nouveau, intitulé Communauté French Tech, s’annonce davantage comme une bannière entrepreneuriale mise à disposition des entreprises innovantes et celles prêtes à passer à l’international. *“Cette labellisation conforte les actions que nous menons au sein de la coopérative Angers French Tech, tant sur le rayonnement à l’international que sur l’action locale.”*

Un lieu totem

Avec le renouvellement du label, le territoire angevin est aujourd’hui particulièrement bien armé pour mener la révolution 4.0. D’un côté, le technocampus de l’électronique dédié aux industriels de la filière et à la production des produits connectés notamment *(lire page 8)*; de l’autre, le label Communauté Angers French Tech et son lieu totem – le Tiers lieu – axé sur l’innovation et l’usage du numérique. Inauguré fin février à Angers, le Tiers lieu occupe 1 600 m² en centre-ville dont 1 000 m² dédiés à l’hébergement d’entreprises innovantes. Locaux à ce jour occupés à 60 %. Exemple avec Parade, la filiale du groupe Éram, qui a choisi d’y installer une équipe technique *“pour être au cœur d’un écosystème technologique favorable à l’éclosion de nos deux projets de chaussures connectées: Parade Connect pour l’univers de la sécurité professionnelle et E-vone pour la détection de chute des personnes fragiles et vulnérables”*, ainsi que l’explique son directeur Franck Cherel. *“Le Tiers lieu va favoriser les échanges et les partenariats aptes à développer le business de demain. Cela répond à la stratégie d’innovation du groupe Éram.”* ■

THIERRY BONNET

Michel Perrinet, délégué territorial French Tech.

Le territoire intelligent, c’est aussi l’affaire des habitants

Depuis janvier, les élus d’Angers Loire Métropole vont à la rencontre de chaque commune. *“Une phase d’acculturation essentielle pour expliquer le projet, les enjeux et associer les conseils municipaux et les directeurs généraux”*, explique Franck Poquin, vice-président en charge de l’Énergie, de l’Agriculture et du Développement durable. *“Le projet suscite un fort intérêt, pas mal de questions et la volonté, déjà grande, d’y participer.”* Angers Loire Métropole mettra en place l’infrastructure centrale au territoire intelligent et déclinera les usages liés à ses compétences (mobilités, habitat, énergie, gestion des déchets, environnement et sécurité). Les communes pourront s’appuyer sur cette infrastructure pour identifier leurs propres besoins et développer des usages complémentaires et bénéfiques à tous les habitants. *“Au cours du deuxième semestre, les usagers seront directement associés dans les communes ainsi que les conseils des citoyens de quartier d’Angers”*, précise encore l’élu. ■

CORALIE PILARD

Élue angevine au numérique, Constance Nebbula à Écouflant, le 9 avril.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

Extension en vue pour le Trois-Mâts

THIERRY BONNET

Salle comble pour la réunion publique du maire, Christophe Béchu, et de l'adjoint de quartier, Maxence Henry, au Trois-Mâts, le 12 mars.

Le maire Christophe Béchu l'a annoncé lors de sa Journée de quartier du 12 mars : le Trois-Mâts va faire l'objet d'un agrandissement, à l'arrière de la salle de spectacle. Les études de programmation ont démarré en avril pour une livraison estimée avant l'été 2021. Le projet consiste à créer de nouveaux espaces sur une superficie de 300 m² : une nouvelle entrée grâce à une avancée sur le parvis, une salle multi-activités, une autre dédiée à la danse et une troisième destinée aux réunions, un espace multimédia, un espace logistique, le tout coiffé d'un toit terrasse pour des activités de jardinage. Sont également prévus, la modernisation de la salle de spectacle et des aménagements au niveau de l'atelier bricolage et du hall pour le doter d'un espace de convivialité. La Ville, propriétaire du bâtiment, pendra en charge ce projet d'extension à hauteur d'un million d'euros et la maison de quartier qui gère le site financera l'acquisition du mobilier pour 200 000 euros. La réunion publique qui a clôturé la journée a également permis au maire et aux élus de lancer la concertation autour de l'aménagement de la plaine de Villechien, en lien avec le conseil des citoyens de quartier. La première réunion est prévue dans le courant du mois de mai. À noter également au titre de la végétalisation du secteur : la fin des plantations aux Mortiers (655 arbustes et 18 arbres), la réfection des massifs au centre commercial des Justices, la plantation de 3 arbres "signaux" rues Saumuroise et Gabriel-Lecombre et l'ouverture prochaine au public du parc de l'Université catholique de l'ouest. Quant à l'entrée sud de la ville, elle va être requalifiée pour fluidifier la circulation, notamment dans le secteur Orgemont. D'où les travaux en cours sur l'avenue de Lattre-de-Tassigny. ■

EN BREF

Monplaisir

MÉDIATEUR

Rachid Belkala est le médiateur "travaux" pour la mission Tramway. Il est également l'interlocuteur des habitants pour les questions relatives à l'opération de rénovation urbaine du quartier. Permanence à la maison du projet, 2 bis, boulevard Allonneau, le mercredi, de 10h à 12h 30, ou sur rendez-vous au 06 37 94 46 02 ou mediateur.monplaisir@angersloiremetropole.fr

THIERRY BONNET

Lac-de-Maine

CARNAVAL

"Lac musical" est le thème du carnaval, le dimanche 28 avril. Le défilé s'élancera à 15 h de l'esplanade de la maison de quartier où un atelier maquillage sera proposé dès 13 h 30. Le final est prévu vers 17 h, plaine du Vallon. Le temps pour le cortège et le public de profiter des deux projets participatifs initiés cette année : un concert de casserole et la décoration de balcons et de façades. maisondequartierlacdemaine.fr

Centre-ville

VIDE-ATELIERS D'ARTISTES

Dimanche 12 mai, rendez-vous place Lafayette, de 9 h à 18 h, pour le 4e vide-ateliers d'artistes proposé par la maison de quartier Angers-Centre. En présence d'une cinquantaine de peintres et sculpteurs angevins venus présenter et vendre leurs œuvres. mdqangerscentre.centres-sociaux.fr

Saint-Serge, Ney, Chalouère

La place Ney va être réaménagée

Le plan "Places" lancé par la Ville se poursuit. Et en 2019 l'heureuse élue sera la place Ney, dont les travaux vont démarrer cet été sur les conduites d'eau potable. Les croquis du futur aménagement ont été dévoilés aux habitants lors de la réunion publique qui a conclu la Journée de quartier du maire, le 19 mars. Un travail mené depuis près de deux ans en concertation avec les riverains et commerçants via le conseil de quartier.

"L'objectif est d'ouvrir la place qui est un espace très végétalisé mais difficile à traverser en raison notamment des haies qui coupent à la fois la vue et le passage, explique Jean-Marc Verchère, adjoint à la Voirie. *Nous allons aérer l'ensemble, notamment dans la partie centrale du site pour s'adapter aux contraintes du marché du mardi matin."* Côté voirie, deux ronds-points surélevés seront créés en haut de la rue Boreau et au carrefour des rues de Villemorge et Robert-Lefort pour ralentir la vitesse de circulation et sécuriser les traversées piétonnes. Les travaux d'aménagement sont prévus de septembre à décembre. ■

THIERRY BONNET

La place Ney va être restructurée pour la rendre encore plus aérée et ouverte sur le quartier.

Roseraie

L'opéra et Pinocchio s'invitent à la piscine

Quand un morceau extrait d'un opéra s'invite sur le bord d'un bassin de natation. C'est l'initiative originale qu'une trentaine de nageurs, petits et grands, a pu partager à la piscine Jean-Vilar. Ce concert issu du conte lyrique *Les Aventures de Pinocchio*, présenté au Grand-Théâtre fin mars, a pu voir le jour grâce à un partenariat innovant, qui regroupe Angers Nantes Opéra (ANO), les enfants de l'orchestre de l'école Marcel-Pagnol accompagnés de musiciens de l'Ensemble intercontemporain, l'équipe de la piscine, mais aussi les ateliers de la maison de quartier pour les décors. *"L'idée d'un concert dans la piscine est partie d'ici,* souligne l'adjoint de quartier, Gilles Latté. *Il implique aussi les associations Passerelle, CLCV, adhérentes à la Charte culture et solidarité, le centre Jean-Vilar et la bibliothèque. Le tout animé en partenariat avec Angers Patrimoines et Report'cité, éducation aux médias."* Quant à l'opéra *Les Aventures de Pinocchio*, près de 1 000 enfants des écoles angevines et 120 collégiens auront pu le découvrir dans le cadre d'ateliers organisés par l'ANO, les bibliothèques, le conservatoire et le muséum des sciences naturelles. ■

THIERRY BONNET

Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais

Le quartier part en live le 30 avril au Chabada

Écrire les paroles et composer la musique d'une chanson et l'interpréter sur la scène de musiques actuelles du Chabada. Le pari était osé. Et pourtant, près d'une centaine de personnes du quartier a répondu présent à la proposition lancée par le centre Marcelle-Menet : une cinquantaine d'élèves de l'école Annie-Fratellini, une classe de 3e du collège Montaigne et une douzaine d'habitants.

Certains se sont attelés à la musique lors d'ateliers animés par le musicien compositeur Guillaume Asseline et d'autres à l'écriture, avec Denis Péan, fondateur du groupe Lo'Jo.

Pour composer la musique, Guillaume Asseline a utilisé les talents des participants, l'un jouant de l'accordéon, une de la guitare, un autre des percussions et ajouté des boîtes à rythmes. *"Les musiciens amateurs produisent souvent de très belles choses, assez instinctives, et ont beaucoup d'imagination,* confiait le musicien au journal *Zoom à l'est*, dans le numéro de décembre-janvier. *Le résultat est un mélange d'amusement, d'échanges et de travail."*

Sentiment partagé par Denis Péan alors que les ateliers d'écriture touchent à leur fin. *"Pour amener les personnes à se livrer, j'ai fait en sorte de créer une atmosphère de confiance. Je me suis aussi appuyé sur des livres évoquant différentes cultures pour faire émerger des idées."* La formule a bien fonctionné à l'écoute de la lecture pleine d'émotion d'un extrait du texte écrit par les habitants par Monique Parrain-Barberet, l'une des participantes. *"C'est très beau ce que Denis a créé à partir de nos phrases"*, souligne-t-elle. Pour découvrir les chansons en live, interprétées par leurs auteurs, rendez-vous le 30 avril au Chabada. ■

CENTRE MARCELLE-MENET

Accompagnés par l'homme au chapeau Denis Péan, des habitants ont mis leurs talents en commun pour l'écriture d'une chanson.

Informations sur marcellemenet.fr
Réservations : lechabada.com

Belle-Beille

Des jeux et des livres à partager

THIERRY BONNET

Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier, d'importants travaux de restructuration vont toucher le groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie à partir de cet été. Conséquence : la ludothèque va déménager pour rejoindre la bibliothèque située au centre Jacques-Tati. Le projet, inédit, prévoit de réunir sur un même site deux offres complémentaires pour le public : la pratique du jeu et la consultation d'ouvrages. Afin de réaménager et agrandir les espaces de travail, la bibliothèque sera fermée à compter du 25 mai et la ludothèque à partir du 20 juin. Objectif : ouvrir d'ici à la fin de l'année une nouvelle bibliothèque-ludothèque, la première du genre à Angers. ■

Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais

Sports, jeux, vélo : place aux loisirs

Le maire Christophe Béchu, accompagné de l'adjointe de quartier Alima Tahiri, a conclu sa 44e Journée de quartier par une réunion publique, le jeudi 4 avril, au centre Marcelle-Menet. Au programme : des annonces et un retour sur cinq années d'actions municipales. Attendus depuis longtemps, les aménagements de ce que l'on appelle dans le quartier le "carré Haffner", vont être livrés début juillet. L'espace sera doté d'un terrain dédié aux sports de ballon, des agrès sportifs et un mur d'escalade latérale sur le mur de soutènement du chemin de liaison Haffner et de la place Haute. La Journée de quartier a été également l'occasion pour les élus de couper le ruban du nouveau square Silvia-Monfort. L'espace vert, sur une surface de 650 m², accueille désormais une aire de jeux pour les petits, un terrain de pétanque et des appareils de musculation. Loisirs toujours, le quartier est désormais relié aux boucles vertes que développe Angers Loire Métropole. Le tronçon compris entre Montrejeau et Saint-Barthélemy-d'Anjou sera inauguré le 14 juin. Christophe Béchu est également revenu sur ce que la Ville a entrepris dans le secteur ces dernières années. Parmi les actions à noter : le réaménagement du square Chaptal, la rénovation des AngerStadium de la Croix-Blanche et Montaigne, l'ouverture des jardins familiaux Leverrier ou encore les trois millions d'euros investis dans le plan Urgence-voirie. Ont notamment été réalisés : le renouvellement des panneaux directionnels, la restructuration de l'échangeur de Montrejeau, la réfection des réseaux souterrains et des chaussées des rues des Banchais, Marcel-Chuteaux, de la Croix-Blanche, de l'Isoret, Massenet, des Ormeaux… ■

THIERRY BONNET

Le square Silvia-Monfort a été inauguré le jeudi 4 avril.

Permanences de vos élus

DOUTRE HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Alain Fouquet

samedi 11 mai, de 10 h à 12 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

mercredi 15 mai, de 14 h à 17 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

Laure Halligon
samedi 18 mai, de 9 h à 11 h. Bibliothèque Saint-Nicolas Rendez-vous au 02 41 05 40 47

mercredi 22 et 29 mai, de 9 h à 1 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 47

CENTRE-VILLE
Karine Engel
mercredi 22 mai, de 10 h à 12 h. Pôle territorial. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

Marina Paillocher
mercredi 22 mai, de 10 h à 11 h 30. Pôle territorial. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry

samedi 4 et 11 mai, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42

ROSERAIE
Gilles Latté
mercredi 11, 22 et 29 mai, de 9 h 30 à 11 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL
Jeanne Behre-Robinson

samedi 4 et 18 mai, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville, salle du Roi-René. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
Lundi 13, 20 et 27 mai, de 10 h à 11 h ou de 17 h à 18 h. Centre Jacques-Tati. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
Lundi 13, 20 et 27 mai, de 10 h à 11 h ou de 17 h à 18 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

MONPLAISIR
Alima Tahiri
mercredi 22 mai, de 10 h à 11 h 30. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON
Alima Tahiri
mercredi 22 mai, de 14 h à 16 h. Pôle associatif Jérusalem. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

Permanence du maire sans rendez-vous

Christophe Béchu, le maire, poursuit ses permanences sans rendez-vous dans les quartiers, un samedi par mois. Il accueillera les Angevins le **1er juin**, de 8 h 30 à 12 h, dans le centre-ville, au "J, Angers connectée Jeunesse", 12, place Imbach.

Les prochaines Journées de quartier du maire se tiendront dans le Centre-ville, le mardi 14 mai (réunion publique au centre de congrès, à 19 h 30), et dans le quartier Doutre, Saint-Jacques, Nazareth le jeudi 23 mai (réunion publique à la maison de quartier "L'Archipel", à 19 h 30).

PHILIPPE NOISETTE

52 logements ont déjà été livrés par Immobilière Podeliha à leurs occupants.

Trélazé

La manufacture des Allumettes renaît de ses cendres

Elles étaient trois allumettières à assister, en février dernier, à l'inauguration de la première résidence livrée par le constructeur et gestionnaire de logements, Immobilière Podeliha. Trois mémoires de femmes attachées à la manufacture, classée au patrimoine industriel du 20e siècle, où elles ont œuvré comme un millier d'autres jusqu'à sa fermeture en 1982. Livrés à leurs occupants en décembre dernier, les 52 premiers logements laissent présager une reconversion réussie du site de 6 ha. *"Pour mener ce projet, nous avons travaillé avec la Direction régionale des affaires culturelles, la Ville de Trélazé et les associations CLCV et la Sauvegarde de l'Anjou"*, explique Gonzague Noyelle, directeur général d'Immobilière Podeliha. *"Le site est sensible; les contraintes liées à la mémoire des lieux et à l'urbanisation devaient se croiser."* C'est par les halles B et C que le chantier a commencé: *"Les architectes ont respecté l'ordonnancement des lieux, mis en valeur les grandes ouvertures, les structures béton remarquables, le support du château d'eau, la cheminée, les restes du monorail et de ses aiguillages qui permettaient le transport des matières d'un bâtiment à l'autre..."* Ils sont aussi allés beaucoup plus loin en imaginant des luminaires en forme d'allumette, et en réussissant à conserver l'esprit industriel et béton jusque dans les halls d'entrée et les aménagements extérieurs. Fin 2019, l'opération sera reconduite sur les halles C et D avec à la clé 57 logements dont 36 en locatifs et le reste en accession sociale à la propriété. *"La reconversion de cette friche industrielle va permettre à terme de recréer un véritable quartier avec des commerces, des espaces paysagers, des lieux publics..."*, conclut Gonzague Noyelle. Le projet d'un restaurant est à l'étude tandis que l'enseigne Lidl y a déjà aménagé un magasin et un parking. ■

EN BREF

Loire-Authion

LOIRE ODYSSÉE DÉMARRE SA SAISON

Les bateaux promenade ont repris du service au départ du port Saint-Maur à La Ménitré. Balades commentées, les samedis et dimanches à 16 h (durée, 1 heure). 8 et 13 euros.

Avrillé

GÉNIE RACE LES 24 ET 25 MAI

Inspirée des parcours du combattant, la Génie Race, organisée en partenariat avec le 6e Génie, revient les 24 et 25 mai. Sur près de 7 km et 30 obstacles, le défi se relève par équipe de deux minimum, l'objectif étant d'arriver au bout. Au menu: barbelés, eau et boue à volonté. Réservé aux entreprises et aux associations le vendredi, le parcours est ouvert au public le samedi (dès 16 ans). Départ et arrivée au stade Delaune. Tarifs: 10 euros (16-17 ans), 25 euros (adultes). Inscriptions sur genieraceofficiel.com

Les Ponts-de-Cé

LA BAILLÉE DES FILLES AU CHÂTEAU FIN MAI

La Baillée des filles revient les 29 et 30 mai dans les douves du château. Au menu: tournoi de chevalerie, fauconnerie, démonstrations de béhourd (sport de combat) et de jeu de la soule pour les enfants, animations musicales, théâtrales, visite du château... À noter, l'installation de catapultes, la présentation d'un spectacle de batellerie, par Terre et Loire, au port des Noues. Sur place aussi, un marché médiéval et artisanal.

Écuillé

Les trois vies d'Augustin, paysan boulanger

C'est dans une ancienne bergerie de la ferme de la Casserie* qu'Augustin Sauldubois a installé son fournil "Du pain sur les planches", il y a bientôt un an. Dans ce petit local fait de bois, d'où se dégagent les bonnes odeurs gourmandes de brioches, pains, kouign-amann et autres quiches, le jeune paysan boulanger démarre sa troisième vie. *"J'ai commencé à travailler en donnant des cours de math et de physique dans un institut de formation, puis dans les métiers du son en tant que régisseur de l'espace culturel de l'université à Saint-Serge, avant d'intégrer l'équipe technique du centre national de danse contemporaine."*

L'autre virage professionnel se tient tout près du Quai, à la boulangerie des Carmes. *"Le patron Richard Ruan m'a fait découvrir le métier et m'a surtout fait confiance en m'embauchant sans formation ni diplôme. La démarche de m'installer à Écuillé, où j'habite, est encore l'histoire d'une belle rencontre avec Cécile et Alain Huet qui m'ont ouvert les portes de leur ferme. J'ai eu envie d'y créer une économie locale, en milieu rural, en privilégiant les circuits les plus courts possibles. Le tout en agriculture biologique."* Sa production, on peut la trouver sur le "Marché super" qui se tient à la ferme chaque vendredi, de 17 h à 20 h. Mais aussi chez deux maraîchers à Villevêque et Daumeray, dans des Amap de Briollay et de Cheffes et sur le marché de Feneu et de Juvardeil. Pour cela, Augustin compte quatre jours de fabrication, auxquels il faut ajouter le levage et le brassage "à l'ancienne" de la pâte. Une vie de passions bien remplie qui laisse encore de la place aux projets. *"Je pense installer un four à bois et aménager un espace de meunerie et de stockage de la farine. Et puis la culture et surtout la musique sont toujours dans un coin de ma tête, tout comme l'organisation d'événements agriculturels."* Pas étonnant alors qu'Augustin ait appelé son pain fétiche "le gros son". ■

PHILIPPE NOISETTE

Augustin Sauldubois a créé son fournil voici un an à la Casserie.

Portes ouvertes les 11 et 12 mai à la ferme de la Casserie, www.fermedelacasserie.com

** La ferme est à la fois une exploitation qui produit de la viande d'agneau bio et un lieu pédagogique qui accueille des crèches, écoles, accueils de loisirs et groupes d'établissements spécialisés.*

Sainte-Gemmes-sur-Loire

L'Art.Image, nouvel ancrage culturel

PHILIPPE NOISETTE

L'Art.Image, le nouvel espace culturel polyvalent de la commune, sera inauguré, sur les bords de la Loire, le 4 mai à l'occasion d'une journée festive. Si l'école de musique occupe les lieux depuis deux ans, c'est bien l'ensemble du bâtiment qui est désormais opérationnel. À savoir, une partie dédiée à la musique (école, formation musicale), aux activités de Familles rurales, au théâtre ou encore à la danse folklorique. Une autre occupée par la grande salle de loisirs et ses espaces de services (cuisine, loges…). Cette dernière comprend 450 places assises, dont 234 en gradins mobiles, et des espaces modulables. Elle peut accueillir spectacles, manifestations privées, expositions, etc. *"Cet espace culturel a été conçu en lien avec les habitants et les associations pour répondre à leurs besoins. Le 4 mai, nous serons heureux d'accueillir aussi les nouvelles familles"*, précise le maire, Laurent Damour. ■

Corné (Loire-Authion)

Bientôt un nouveau pôle éducatif

Les écoles et le restaurant scolaire seront bientôt réunis sur un même site au cœur du bourg.

Dans le bourg de Corné, les grandes maisons de maîtres en tuffeau dressées le long de la rue Royale rappellent, par leur belle architecture et leurs parcs verdoyants, le riche passé agricole de ce village. Les cultivateurs du 19e siècle, situés au cœur de la vallée de l'Authion, y faisaient pousser notamment le maïs et le chanvre. Offrant toujours le calme de la vie rurale, le village de 3000 habitants sait aujourd'hui allier tranquillité et proximité de la ville. *"Il fait bon vivre ici,* affirme la maire déléguée, Marie-France Renou. *Nous ne sommes qu'à quinze minutes du centre d'Angers et nous avons sur place tous les services et les commerces nécessaires à la vie quotidienne."* Médecin, kinésithérapeute, boulangeries, boucherie, tabac, pharmacie, supermarché… De quoi en effet subvenir au quotidien des habitants. Traversé par l'Authion et distant de seulement 7 km de la Loire, le village fait partie de la commune nouvelle Loire-Authion. À ce titre, il a rejoint en 2018 les rangs d'Angers Loire Métropole, la communauté urbaine. Avec des programmes neufs en construction, Corné a accueilli depuis 2015 plus de 250 nouvelles familles dans les lotissements du Clos-de-la-Motte et des Rioux.

"Une deuxième tranche arrivera dans les cinq ans avec 170 logements supplémentaires", indique la maire. Un développement qui implique d'anticiper les futurs équipements et aménagements, en termes d'éducation notamment. L'équipe municipale planche ainsi sur un projet de nouveau pôle éducatif. *"Nous voulons rapprocher les deux écoles, qui comptent 320 élèves, et le restaurant scolaire, aujourd'hui distants. La nouvelle structure sera installée en plein centre-bourg. Pour nous, c'est aussi une façon d'améliorer l'attractivité du village",* conclut l'élue. La livraison est prévue pour septembre 2022. ■

REPÈRES

POPULATION : 2950 habitants
SITUATION : Est d'Angers
À DÉCOUVRIR : bords de l'Authion, maisons à architecture remarquable, église Saint-Blaise
SITE INTERNET : www.loire-authion.fr

Marie-France Renou, maire déléguée de Corné.

Les marcheurs affectionnent les bords de l'Authion.

PHOTOS PHILIPPE NOISETTE

DES BORDS DE L'AUTHION MIS EN VALEUR

Sur les rives de l'Authion, différents aménagements incitent les habitants à profiter des services et des loisirs offerts dans cet écrin de verdure. Ainsi, l'espace Séquoïa, qui accueille conférences et spectacles, et le centre socio-culturel, avec la médiathèque et la ludothèque, y sont implantés. Les jeux pour enfants et les équipements sportifs avec terrains de foot et de tennis, parcours santé et skate-park attirent les familles et les sportifs sur les bords de la rivière.

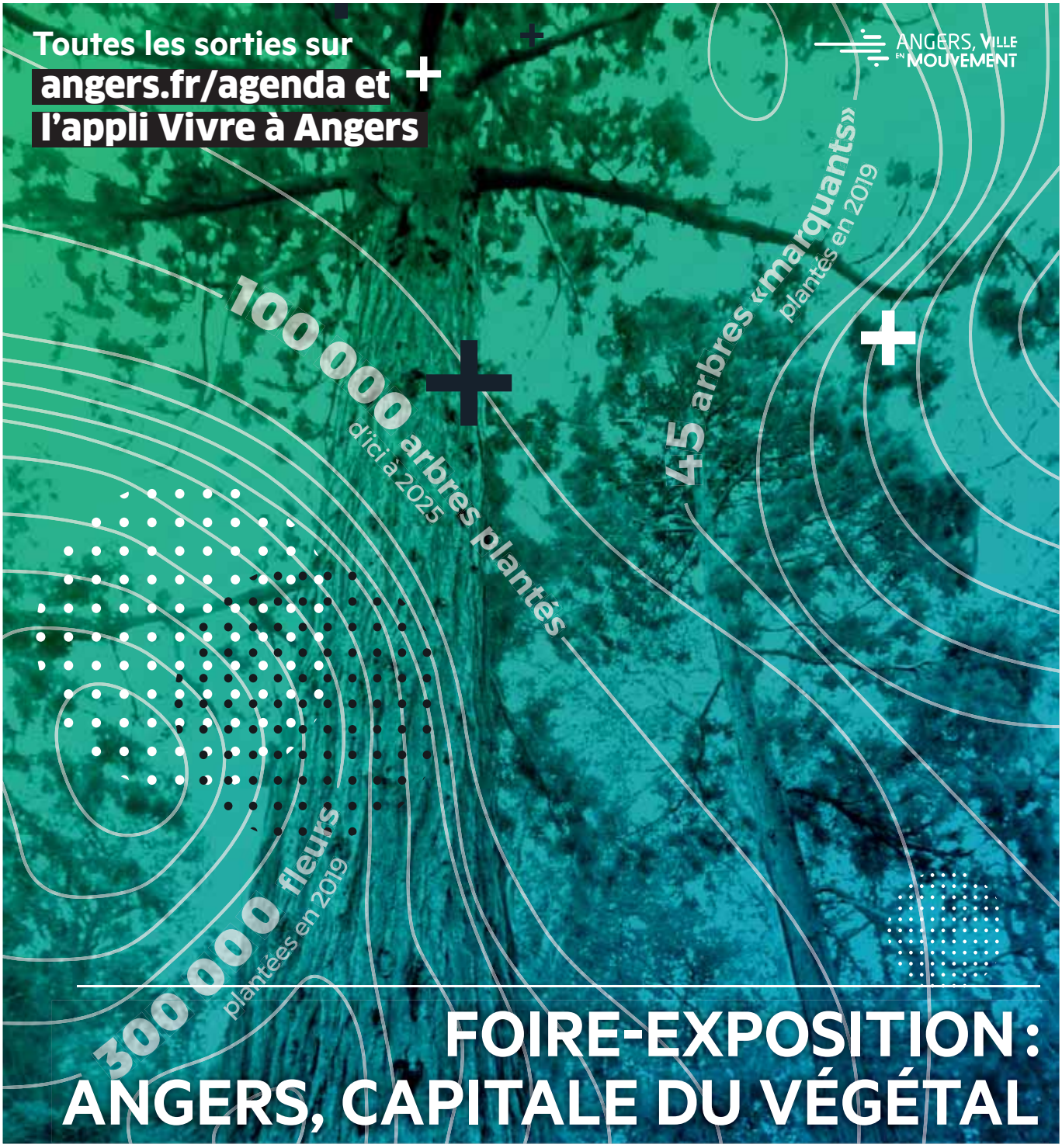

FOIRE-EXPOSITION : ANGERS, CAPITALE DU VÉGÉTAL

DIRECTION DE LA COMMUNICATION / VILLE D'ANGERS / GRAPHISME : C. LAMBERT / PHOTO : T. BONNET

Fin avril, la Foire d'Angers revient au parc des expositions. Ce rendez-vous du printemps réunit chaque année près de 43 000 visiteurs et 400 exposants. La Ville d'Angers y présentera son ambition végétale. Le stand "Angers, capitale du végétal" reviendra sur la végétalisation de la ville et sur les grands projets urbains. L'action des habitants y sera aussi expliquée, ainsi que le rôle de l'arbre en ville. La maison de l'environnement animera des ateliers, les 26 et 27 avril, pour apprendre à construire des abris à insectes (animations de 15 minutes, dès 4 ans).
En cette année anniversaire du premier alunissage, 600 m² d'exposition seront par ailleurs consacrés à la Lune et à la conquête de l'espace. L'univers du gaming et le trial indoor seront les deux grandes nouveautés de cette édition 2019.

Parc des expositions, du 25 au 29 avril, de 10 h à 19 h 30. Entrée, 3 euros. Gratuit, moins de 12 ans. Gratuit, le 25 avril. Toute la programmation sur www.foire-angers.com

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

Les Angevins, acteurs de leur ville

Lors des élections municipales de 2014, nous avons pris des engagements auprès des Angevins, en particulier de développer une politique de proximité dans les quartiers, et d'aller à la rencontre de tous les habitants. Ainsi, tous les mois, un porte-à-porte est réalisé par les élus de la Majorité afin de convier les Angevins aux réunions publiques de quartier.

Le Maire consacre également un samedi par mois à la rencontre des Angevins lors de permanences sans rendez-vous. Depuis 2015 il a ainsi eu 2000 tête-à-tête avec des habitants.

Un récent sondage, réalisé pour le compte de la Ville montre que 78% des Angevins interrogés estiment qu'il y a eu des améliorations dans leur ville au cours cinq dernières années. 97% des Angevins sont satisfaits de vivre à Angers, ce qui vient conforter notre statut de première ville de France où il fait bon vivre. Les indicateurs d'écoute et de prise en compte des avis des habitants sont supérieurs à la moyenne nationale. 74% des sondés estiment que la municipalité informe et communique suffisamment sur l'ensemble des projets et réalisations, auprès des habitants.

Les Angevins sont entendus, écoutés et informés.

Dans un climat de défiance vis-à-vis des élus, les Angevins nous soutiennent: 83% des sondés apprécient l'action municipale. Ces chiffres sont un encouragement à poursuivre le travail mené, dans le respect de nos engagements de 2014!

Les conseils de quartier, instances de la démocratie locale

Comme nous nous y étions engagés en 2014, nous avons revu le fonctionnement des 10 conseils de quartiers: les élus municipaux ne siègent pas dans ces conseils, contrairement aux pratiques des mandats précédents. Sur la base de tirages aux sorts et d'appels à candidature, les conseils de quartiers sont constitués d'Angevins, ayant des projets pour leur quartier et ses habitants. Les membres des conseils de quartiers sont consultés par la ville afin de faire entendre leur expertise de chaque quartier. Cela traduit notre volonté de faire des Angevins des acteurs de la vie municipale.

Journée citoyenne, Budget participatif: des temps forts de notre cité

La 1re Journée citoyenne de la ville d'Angers a eu lieu en 2015: 450 Angevins se sont alors retrouvés pendant une journée dans le cadre d'actions d'intérêt général au service de leur ville.

La participation à cette journée solidaire est en hausse d'année en année. En 2018, ce sont près de 3500 participants qui, collectivement, ont pu mener à bien différentes actions citoyennes (nettoyage, jardinage, bricolage). Nous comptons sur vous, toujours plus nombreux pour cette 5e édition le dimanche 19 mai!

De plus, afin d'associer pleinement les Angevins aux projets de la cité, nous avons mis en place le premier Budget participatif de la Ville d'Angers en 2018. 6761 personnes ont voté et permis de retenir 16 idées d'investissement pour un budget d'1 million d'euros.

Au-delà de ces deux temps forts, il nous semble important de faire des Angevins des acteurs de leur ville, comme nous l'avions annoncé en 2014. Assises de la vie associative, Assises du stationnement, Conférence des familles, réunions de concertation, États généraux du sport… Nous multiplions les temps d'échange et de concertation avec les habitants.

Échanger, dialoguer, débattre voici ce qui caractérise notre action municipale depuis 2014.

Les Angevins nous font majoritairement confiance et cela se traduit au quotidien: 95% d'entre vous estiment qu'Angers est une ville qui a de l'avenir (4 points de plus qu'en 2017)!

Vos élu(e)s de la majorité "Angers pour vous"
Contactez-nous au 02 41 05 40 34

AIMER ANGERS - MINORITÉ

Déplacements: l'immobilisme est en marche et rien ne pourra l'arrêter

Avec l'actuelle municipalité, la communication est souvent réussie. C'est ce qu'elle fait de mieux. Le plan vélo, élaboré sans réelle connaissance du sujet, dans la panique et l'urgence, avec une concertation réduite, n'échappe pas à cette règle.

Hélas, sous le vernis et l'apparat, ce plan ne répond à aucun défi: ni à l'enjeu climatique, ni à l'accélération du report modal vers des transports doux, ni aux mobilités urbaines de demain.

À vouloir ménager la chèvre, le chou, et l'électeur, sans vision, la majorité municipale s'embourbe dans des décisions contradictoires.

Les poussives Assises du stationnement, dont le maigre bilan a été présenté quelques jours après le plan vélo, ont débouché sur l'annonce de davantage de places de parkings en centre-ville: il est dur de défendre la transition écologique lorsque l'on n'y croit pas vraiment.

Encore une fois, Angers n'est pas à la hauteur.

Frédéric BÉATSE, Rose-Marie VÉRON, Gilles MAHÉ, Antony TAILLEFAIT, Silvia CAMARA-TOMBINI, Alain PAGANO, Chadia ARAB, Estelle LEMOINE-MAULNY, Vincent DULONG, Bruno GOUA, Rachel CAPRON, Jean-Marc CHIRON
www.aimerangers.fr
contact@aimerangers.fr

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 4 J 28.

En-tête de l'entreprise Bessonneau, 1919.

COLL. ROLAND DEGOUY. ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 17 NUM 56.

Usine Bessonneau, atelier de transformation du chanvre ou du lin en ruban, vers 1919. Cardeuses à gauche. À droite, les rouleaux de chanvre ou de lin qui ressortaient du peignage.

La première grande grève

Angers a connu ses premières grèves organisées sous la Monarchie de Juillet : grève des serruriers en 1834, des tailleurs en 1836, des ouvriers du bâtiment en 1845. Le monde ouvrier se développe au XIXe siècle avec la croissance de l'industrie textile : en 1913, les filatures, corderies et tissages Bessonneau emploient 6 000 personnes, dont 37 % de femmes. Les autres entreprises sont moins importantes, que ce soit les chaussures, les parapluies, les distilleries. La majorité des ouvriers reste à l'écart du mouvement syndical. La Bourse du Travail, créée en 1892, ne devient le centre d'un syndicalisme combatif qu'à partir de l'arrivée des syndicats ardoisiers de Trélazé, en 1902, avec Ludovic Ménard et André Bahonneau.

La première grande grève date cependant de 1893. Elle dure trente-quatre jours et part naturellement du textile : le 20 mars, les peigneurs des manufactures Max-Richard et Bessonneau cessent le travail et réclament une augmentation de salaire. À la mi-avril, la grève – jusqu'alors cantonnée aux trois manufactures de l'Ecce-Homo, du Clon et de la Madeleine – gagne largement l'usine Bessonneau et devient générale dans le textile angevin. Elle s'étend même, sous la pression des grévistes, à d'autres entreprises jusqu'à atteindre environ 3 700 grévistes.

COLL. MICHEL RACLIN.

Usine de l'Ecce-Homo, groupe d'ouvrières et d'ouvriers, probablement au début XXe siècle.

Les dragons sont requis et chargent une première fois sur le Champ-de-Mars le 18 avril pour dégager le abords de l'usine Bessonneau. Le jeudi 20 avril, des incidents ont lieu entre ouvriers de l'usine Bessonneau qui acceptent la reprise du travail et ardoisiers : la bagarre dégénérant, les dragons chargent sabre au clair "avec fureur". Il y a des blessés. Le 21 avril, la discussion est vive au conseil municipal. Le maire, le docteur Guignard, est accusé de ne pas avoir fait son devoir. Finalement, le bureau de bienfaisance est chargé de *"rechercher quelles sont les familles qui souffrent de la faim, de leur faire parvenir des secours et de fixer un crédit, si c'est nécessaire"*.

Le 27 avril, tout est revenu dans l'ordre, la reprise du travail est complète. La grève, peu organisée, est un échec sur le plan salarial, mais la durée de travail passe de 12 à 11 heures à l'usine Bessonneau. D'autres mouvements ouvriers ont eu lieu à Paris, Lyon, Roubaix quelque temps auparavant. À Angers, ce n'est que le premier d'une série que va connaître l'avant-guerre : 1903, 1904, 1906… ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur
www.angers.fr

JE DONNE
UNE JOURNÉE
POUR MA VILLE
ET POUR LES AUTRES

JOURNÉE CITOYENNE

DIMANCHE 19 MAI 2019

© Direction de la Communication et du Rayonnement - Angers / Angers Loire Métropole - Graphisme : H.Poulard

INSCRIVEZ-VOUS SUR
ECRIVONS.ANGERS.FR

ANGERS VILLE CITOYENNE

Angers